LÉGISLATIVES, PRÉPARATIFS DU RAMADHAN ET VACCINATION ANTI COVID-19

LES PRINCIPAUX AXES DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Page 2

BILAN CORONA

117 NOUVEAUX CAS ET 3 DÉCÈS EN 24 HEURES

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 4231 | Mardi 6 avril 2021 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

DÉLITS ROUTIERS

BIENTÔT UN DURCISSEMENT DES SANCTIONS

Page 4

MONTAGE DE VEHICULES, BALANCE DE PAIEMENTS, ARGENT DANS L'INFORMEL …

CE QU'A DIT TEBBOUNE

Page 3

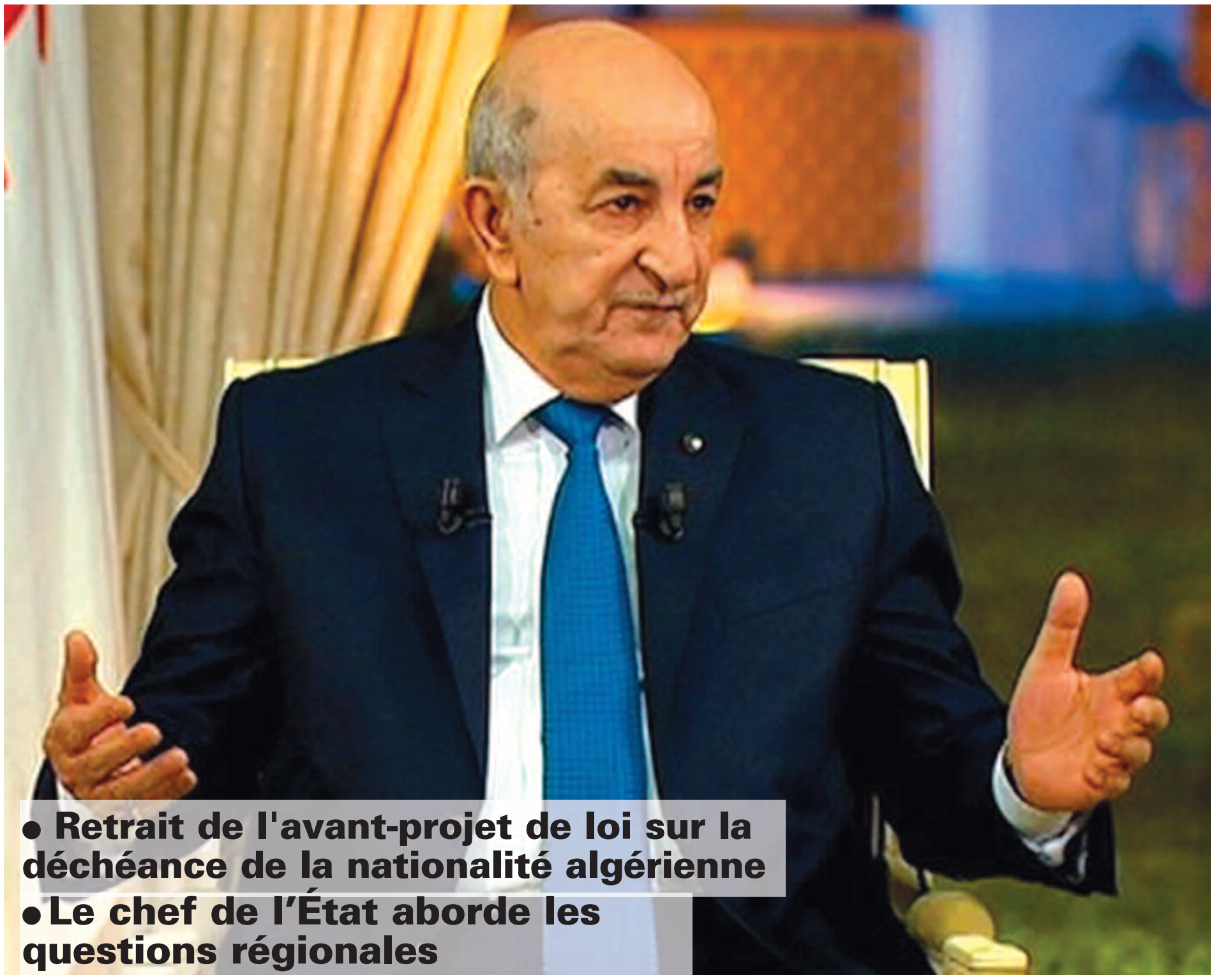

- Retrait de l'avant-projet de loi sur la déchéance de la nationalité algérienne
- Le chef de l'État aborde les questions régionales

AGO DE LA FAF

ZETCHI TIRE SON BAROUD D'HONNEUR

Page 16

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

LES INDÉPENDANTS À L'ASSAUT DE L'APN

Page 5

LÉGISLATIVES, PRÉPARATIFS DU RAMADHAN ET VACCINATION ANTI-COVID

Principaux axes de la réunion du Conseil des ministres

La préparation des prochaines élections législatives, les dispositions relatives au mois sacré du Ramadhan ainsi que la vaccination anti-coronavirus ont été les principaux axes de la réunion du Conseil des ministres présidée dimanche par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a indiqué un communiqué de la présidence de la République dont voici le texte intégral :

Le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune a présidé, dimanche 4 avril 2021 au siège de la présidence de la République, la réunion périodique du Conseil des ministres, qui a été consacrée au suivi des préparatifs des prochaines élections législatives, à la campagne de vaccination anti-Covid-19, aux dispositions relatives au mois sacré du Ramadhan 2021, outre des exposés relatifs à la gestion et à l'entretien de la Grande Mosquée d'Alger et à des projets vitaux liés aux secteurs des Travaux publics et des Transports.

Préparatifs des élections législatives

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a présenté un exposé sur les différentes étapes franchies dans la préparation des élections législatives, au terme duquel le président de la République s'est félicité des mesures prises à l'effet de faciliter l'opération de légalisation des formulaires de souscription des signatures de candidature, soulignant la nécessité de poursuivre l'action et la coordination pour mettre tous les moyens matériels à la disposition de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) afin de lui permettre de s'acquitter pleinement de ses missions. Lutter contre les pratiques du passé visant à entraver la participation des différents acteurs, particulièrement les jeunes, dans le processus électoral.

Préparation au mois de Ramadan

Lors de l'exposé des dispositions prises par le ministère du Commerce en vue de garantir la stabilité des opérations d'approvisionnement et de contrer la spéculation et le monopole, le ministre du Commerce a rassuré quant à la disponibilité de tous les produits de large consommation, proposant l'autorisation, à titre exceptionnel, des vendeurs ambulants durant le mois de Ramadhan pour casser la spéculation, exercée par certains spéculateurs. A ce propos, le Président a insisté sur l'accélération de la cadence des préparatifs au mois de Ramadhan et le suivi rigoureux de la consommation et du stock pour éviter toute pénurie. L'application stricte des contraventions et la lutte contre le gaspillage en adoptant une politique de sensibilisation plus efficace et influente. A cette occasion, le président de la République a ordonné le parachèvement du recensement global de la richesse animale afin de permettre aux Pouvoirs publics d'adapter les politiques en vigueur dans ce secteur vital en vue d'alléger l'importation des viandes et œuvrer avec les différents intervenants, notamment les représentants des éleveurs, à trouver un mécanisme garantissant, de façon équilibrée et permanente, la distribution transparente du fourrage et de l'aliment du bétail subventionnés avec un approvisionnement régulier et à des prix raisonnables du marché national.

Suivi de l'opération de vaccination

L'exposé du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a porté sur le suivi global des opérations de vaccination et l'état de mise en œuvre de la stratégie d'acquisition des vaccins. Il a assuré que les enveloppes financières sont disponibles en exécution des engagements de l'État. Le président de la République a insisté, à ce propos, sur l'impératif d'augmenter le stock national des vaccins anti-Covid-19. Le parachèvement des mesures contractuelles et opérationnelles requises pour concrétiser le projet de production en Algérie du vaccin russe "Sputnik V" dans les plus brefs délais, et la diversification des contacts avec les partenaires de l'Algérie dans ce domaine.

La préservation d'un niveau élevé de vigilance à travers le respect total des différentes mesures préventives pour endiguer la propagation de cette pandémie.

Gestion et entretien de la Grande Mosquée d'Alger

Après l'exposé présenté par le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs sur les propositions relatives à l'entretien de la Grande Mosquée d'Alger, et après approbation par le Conseil des ministres de la proposition relative à l'Instance provisoire en charge de sa gestion et l'installation d'une Instance provisoire en charge de la gestion de la salle de prière en prévision de son ouverture aux fidèles tous les vendredi et pendant les fêtes religieuses, le président de la République a chargé le gouvernement de poursuivre l'étude approfondie pour la conception définitive des modalités de gestion de cet édifice religieux, sur le plan administratif et scientifique.

Secteurs des Travaux publics et Transports

Dans le cadre du suivi des projets vitaux dans les secteurs des Travaux publics et des Transports, et après l'exposé du ministre des Finances sur la réévaluation de nombre de projets, le Conseil des ministres a approuvé une proposition de report de l'examen de la réévaluation de plusieurs projets jusqu'à ce que tous les aspects inhérents à l'évaluation de leur incidence financière soient réunis.

Intervenant à l'occasion, le président de la République a donné les instructions sur l'impératif règlement de toutes les créances relatives aux travaux réalisés dans le cadre des engagements contractuels de l'État en évitant tout engagement supplémentaire en cette conjoncture. Le Président a chargé la ministre de l'Environnement de relancer le projet de développement du périmètre de Oued el-Harrach. Le Conseil des ministres a examiné et adopté 5 projets de décrets présidentiels présentés par le ministre des Affaires étrangères portant ratification de traités et d'accords de coopération scientifique, éducatif et judiciaire entre les gouvernements algérien et français, d'un accord entre les gouvernements algérien et indien sur l'exemption de visas pour les détenteurs de passeports diplomatiques ou de service, en sus d'un accord de coopération culturelle entre les gouvernements d'Algérie et de Croatie ainsi que le traité portant création de l'Agence africaine de médicaments (Ama). Le Conseil des ministres a adopté ensuite deux décrets présidentiels portant accord de deux annexes de contrats dans le domaine des hydrocarbures. Au terme de l'audience, le Conseil des ministres a approuvé plusieurs décisions individuelles portant désignations et fins de fonctions dans des postes supérieurs de l'État.

SAHARA OCCIDENTAL, LIBYE, NIGER...

Tebboune aborde les questions régionales

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le Président Abdelmadjid Tebboune a abordé la question du Sahara occidental et la situation en Libye, lors de son entrevue des patrons de médias, diffusé dimanche 4 avril 2021 par la Télévision algérienne. Il a réaffirmé la position de l'Algérie concernant le Sahara occidental et sa disponibilité à apporter "*l'aide et l'accompagnement aux Libyens lors de la prochaine étape du règlement politique et d'édification*". M. Tebboune a affirmé, dimanche soir, que "*le dossier du Sahara occidental demeure une question de décolonisation*". Son règlement implique "*un retour aux décisions onusiennes pertinentes*", estime-t-il, exprimant son souhait de voir les frères marocains et sahraouis parvenir à une solution acceptée par les deux parties, "*sans qu'une partie impose son opinion à l'autre*". Le chef de l'État a indiqué que la question du Sahara occidental est inscrite à l'ordre du jour du quatrième Comité des Nations unies chargé de la décolonisation. "*Toutes les parties internationales approuvent sans exception cette démarche. Il convient donc de laisser la voie à l'Onu pour régler ce conflit*", a-t-il poursuivi.

Résultats positifs en Libye

Interrogé à propos des derniers développements politiques et sécuritaires en Libye, Tebboune les a qualifiés de "*très positifs et honorent les Libyens*". Il a ajouté que l'Algérie "*est prête à accompagner le peuple libyen dans tous les domaines, tant économique et social que médical et éducatif*". Le chef de l'État a rappelé que l'Algérie "*n'a eu de cesse d'appeler à l'évacuation des mercenaires et au retrait des forces étrangères de Libye*". L'Algérie "*est disposée à apporter l'aide nécessaire à la République de Libye si elle le sollicite pour l'organisation des élections à la fin de l'année, sous l'égide des Nations unies. A la faveur du retour de l'Algérie sur la scène libyenne, après 10 ans d'absence, ce pays voisin a connu des développements positifs et se dirige aujourd'hui vers la voie qu'elle n'a eu de cesse de préconiser, en l'occurrence l'impératif du règlement de la crise dans un cadre - libo-libyen -, de l'évacuation des mercenaires et des forces étrangères et de l'organisation d'élections*", a fait observer le chef de l'État. Il estime que les souhaits de l'Algérie pour ce pays frère se sont réalisés, notamment le cessez-le-feu et l'organisation des élections.

L'Algérie contre toute ingérence au Niger

Le premier responsable de la Présidence a refusé de commenter les récents développements au Niger suite à la tentative du coup d'État. Il a rappelé "*l'Algérie qui rejette toute ingérence dans ses affaires internes se refuse aussi d'évoquer des questions internes d'autres pays*". Cependant, a-t-il ajouté "*l'Algérie considère les pays avec lesquels elle partage des frontières, à l'instar du Niger et du Mali, en tant que pays frères et tout ce qui leur est nuisible l'est pour nous aussi*". Par ailleurs, le Président Tebboune a félicité "*les frères nigériens d'avoir fait échouer la tentative de déstabilisation de leur pays*", affirmant que "*l'Algérie demeure en contact permanent avec le président élu Mohamed Bazoum*".

Points positifs à l'Union africaine

Abdelmadjid Tebboune a estimé que la diplomatie algérienne a enregistré des points positifs lors de la dernière session de l'Union africaine (UA). Il cite notamment l'adoption des recommandations de l'Algérie par l'organisation continentale en ce qui concerne la position récente du Conseil de paix et de sécurité de l'UA vis-à-vis du conflit au Sahara occidental. Il a fait savoir que "*l'UA avait fait preuve d'intégrité dans sa démarche. Les tentatives de pérenniser le confit ou d'invoquer la prescription ne sauraient être la solution*", a affirmé le chef de l'État. Il a mis l'accent sur "*l'impératif pour le Conseil de paix et de sécurité de l'UA d'examiner cette question et d'informer le Conseil et sécurité onusien des décisions prises au niveau continental pour parvenir à une solution définitive et juste à ce dossier*".

L. K.

MONTAGE DE VÉHICULES, BALANCE DE PAIEMENTS, ARGENT DANS L'INFORMEL…

Ce qu'a dit Tebboune

Le dossier de montage de véhicules, la balance de paiements ou la circulation de l'argent informel sont les questions économiques abordées par le Président Abdelmadjid Tebboune lors de son entrevue, avant-hier soir, avec des patrons de médias.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Pour le chef de l'État, le dossier des véhicules sera "*réglé durant le semestre en cours*". Il affirme que l'Algérie "*passera vers une nouvelle expérience reposant sur le véritable montage automobile*".

Tebboune a précisé que l'expérience passée de montage automobile "*n'a donné aucun résultat et nous a coûté une fortune*". Il a rappelé "*le prix du véhicule monté localement a dépassé celui du véhicule importé*", imputant cela aux opérateurs "*qui n'ont pas honoré leurs engagements à réaliser un taux d'intégration*". "*Nous sommes supposés créer, lorsqu'on parle de montage automobile, de milliers de postes d'emploi. Mais nous avons assisté hélas à la création de 400 postes d'emploi uniquement par un investisseur qui a consommé trois milliards de dollars*", a relevé le Président Tebboune.

Même l'usine de montage de la marque française Renault "*a commencé uniquement maintenant à intégrer certaines pièces fabriquées localement*", a-t-il ajouté "*Si le montage automobile n'aboutit pas, d'ici 3 ou 4 ans conformément au cahier de charges, à la réalisation d'une intégration d'au moins 40 %, à la création de postes d'emploi et à la fabrication de pièces algériennes, il n'y aura pas de montage automobile*", a-t-il poursuivi. Concernant le cahier de charges des véhicules, l'un des points de discorde entre le président et l'ex-ministre de l'Industrie, Ferhat Aït Ali, a fait savoir que le document est "fin prêt" et que "*le problème ne réside pas dans le cahier de charges, mais dans le choix des États fournisseurs*". L'acquisition de "*300.000 véhicules auprès d'un État en particulier va alimenter sa production et préserver ses postes d'emploi sans rien avoir en retour*", a-t-il ajouté.

Balance des paiements rééquilibrée entre 2021 et 2022

L'Algérie parviendra "*pendant l'année en cours ou au plus tard l'année prochaine*", à un équilibre de sa balance des paiements, a également annoncé Tebboune. Cela grâce à la politique de "*maîtrise des importations et de l'encouragement des exportations hors-hydrocarbures*".

Il a indiqué que l'Algérie a réussi, en 2020, à réduire les importations de "*10 milliards USD par rapport à 2019, en dépit de la pandémie et ce, grâce à la production, à la maîtrise de la sur-facturation et à l'application d'un contrôle plus sérieux de certains services*".

Nous "*avons réalisé tout ça sans créer un déficit ou une pénurie*", s'en est-il réjoui, avant de dévoiler des chiffres.

Le Président évoque un "*travail en cours en vue d'épargner 800 millions USD à 1 milliard USD dans les importations des médicaments, grâce à l'industrie pharmaceutique locale*". 500 millions USD seront aussi épargnés dans les importations du blé qui ne dépasseront pas 400 ou 500 millions USD.

Quant aux exportations hors-hydrocarbures, il a réaffirmé "*l'attachement de l'Etat à cet objectif, faisant état de la programmation de l'exportation de 400 millions USD de médicaments courant 2021*". Si nous parvenons à 4 Mds USD d'exportations hors-hydrocarbures, nous en seront heureux, car pendant les 25 dernières années, nous ne dépassions pas 2 mds USD.

Quant à son plan de relance économique, le Président Tebboune a affirmé "*la relance a commencé dans plusieurs secteurs dont la filière du montage qui sera reconstruite sur de nouvelles bases*", outre l'agriculture dont la "*production dépassera 25 mds de dollars ainsi que les secteurs des petites et moyennes entreprises et les startups*".

6.000 à 10.000 milliards DA d'argent informel

Le montant des fonds en circulation dans le marché parallèle oscillerait entre 6.000 et 10.000 milliards DA, selon le chef de l'État. Il a annonc que les mesures adoptées pour drainer une partie de cet argent, notamment avec la généralisation de la finance islamique, pourront donner "*un résultat positif*".

"*Nul ne détient le chiffre exact de l'argent en circulation en dehors du circuit officiel, il oscillerait entre 6.000 et 10.000 milliards DA*", a déclaré le président lors de sa rencontre périodique avec les médias, diffusée dimanche soir. Affirmant que le lancement et la généralisation de la finance islamique et l'émission de titres sont à même de donner des résultats "positifs", Tebboune a fait état de la récupération de quelque "*100 milliards de centimes de cet argent informel en un seul mois*".

Le Président Tebboune estime que davantage de fonds pourront être introduits dans le circuit bancaire après les prochaines élections et une meilleure stabilité du pays.

Les enquêtes sur l'argent sale se poursuivent

Au sujet des fonds détournés, le président de la République a affirmé que la récupération de ces fonds de l'étranger était tributaire du prononcé de jugements définitifs dans les affaires intentées à l'encontre des auteurs qui, a-t-il ajouté, "*devront, un jour, dévoiler les emplacements secrets de ces fonds*".

Le président de la République a évoqué, à ce propos, de "*bonnes nouvelles à annoncer durant le mois courant*", rappelant que les ambassadeurs d'Algérie à l'étranger ont entamé des démarches pour la récupération de biens immobiliers, citant la récupération à Paris de "*44 biens immobiliers, dont des appartements et des châteaux*". A la question de savoir s'il existe un inventaire des fonds détournés en Algérie, le Président Tebboune a relevé que ce qui a été récupéré reste "*insignifiant*" par rapport aux crédits bancaires accordés. Des crédits s'élevant à près de "*6.000 Mds DA, dont uniquement 10 à 15 % ont été récupérés jusqu'à l'heure actuelle*", a-t-il fait savoir. Dans le même sillage, le Président Tebboune a assuré que les enquêtes sur l'argent sale "*se poursuivent*", *dévoilant des tentatives de susciter des problèmes sociaux et des manifestations en utilisant l'argent sale de personnes en détention. Des tentatives auxquelles nous ferons face*", a-t-il affirmé.

L. B.

DÉCHÉANCE DE LA NATIONALITÉ ALGÉRIENNE

Retrait de l'avant-projet de loi

L'avant-projet de loi portant déchéance de la nationalité algérienne pour tout algérien qui commet des actes portant atteinte à la sécurité et à l'unité nationales, a été "*retiré en raison de son interprétation erronée*", a fait savoir dimanche soir le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Dans son entrevue avec des responsables de médias nationaux, le Président Tebboune a fait état du "*retrait*" de l'avant-projet de loi relatif à la procédure de déchéance de la nationalité algérienne acquise ou d'origine applicable à tout algérien qui commet, en dehors du territoire national, des actes portant volontairement de graves préjudices aux intérêts de l'État ou qui portent atteinte à l'unité nationale.

La décision du retrait de ce texte, présenté en réunion du gouvernement, intervient suite à "*l'interprétation erronée*" qui en a été donné, a expliqué le chef de l'État, rappelant que "*la double nationalité ou la pluri-nationalité n'est pas un crime et nous respectons cela car supposé apporter du plus au pays d'origine du concerné dans un climat empreint de nationalisme*".

"*Cette procédure concernait uniquement la question de l'atteinte à la sécurité de l'État que nous défendrons d'une manière ou d'une autre*", a poursuivi le Président Tebboune.

Pour rappel, le ministre de la Justice, garde des Sceaux avait présenté, le 4 mars écoulé, lors d'une réunion du gouvernement, un avant-projet de loi qui prévoit la mise en place d'une procédure de déchéance de la nationalité algérienne acquise ou d'origine qui sera applicable à tout algérien qui commet, en dehors du territoire national, des actes portant volontairement de graves préjudices aux intérêts de l'État ou qui portent atteinte à l'unité nationale.

Ce texte dont le Président Tebboune a confirmé "*la suspension de son processus*", est intervenu pour modifier et compléter l'ordonnance 70-86 du 15 décembre 1970 portant code de la nationalité algérienne, pour s'appliquer à "*celui qui active ou adhère à une organisation terroriste ainsi que celui qui la finance ou qui en fait l'apologie*".

Ce dispositif concerne également "*toute personne qui collabore avec un État ennemi*".

En outre, les dispositions prévues "*demeurent conformes aux conventions internationales en la matière et garantissent le droit au recours*".

R. N.

ÉMISSION DE NOUVEAUX BILLETS, FONDS HORS CIRCUIT BANCAIRE...

Le précisions du ministre des Finances

Le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, a annoncé, hier, lors de son intervention sur une chaîne de télévision privée la mise en circulation prochaine de nouveaux billets de banque. Il a par ailleurs indiqué que le "*dinar s'est redressé grâce à la reprise de l'activité économique et commerciale*", en précisant qu'on est dans "*une courbe ascendante*".

"*Ces dernières semaines, nous avons remarqué une reprise de l'activité économique*", a précisé le ministre des Finances.

Interrogé sur la masse monétaire hors circuit bancaire, M. Benabderrahmane a souligné la "*nécessité d'intégrer les opérateurs nationaux dans le mouvement bancaire et de rétablir la confiance entre ces opérateurs et les banques*".

A ce propos, le ministre a reconnu l'existence d'un marché parallèle. "*Avoir de l'argent sur le marché parallèle est un fait accompli*", a-t-il indiqué.

Pour intégrer cette masse monétaire dans le circuit bancaire, le ministre compte s'appuyer sur la Bourse et sur le paiement électronique. Le ministre appelle à la mise en place de nouveaux mécanismes pour récupérer les fonds circulant sur le marché parallèle, tout en soulignant la "*nécessité de restaurer la confiance entre le client et le système bancaire*".

R. N.

DÉLITS ROUTIERS

Bientôt un durcissement des sanctions

Ahmed Naït El Hocine, délégué national à la sécurité routière, a annoncé hier le durcissement des sanctions qui prévoit la révision à la hausse de certaines amendes et des peines de prison pour les délits routiers.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Intervenant à la chaîne 3 de la Radio nationale, il a indiqué que le fichier des contrevenants, qui sera constitué grâce au fichier national des permis et à la mise en place du permis à points, permettra d'identifier les contrevenants multirécidivistes. "*Lors d'un Conseil des ministres en février 2020, le président de la République a donné instruction pour le durcissement des sanctions à l'encontre des contrevenants au code de la route et qui mettent la vie des autres usagers en danger*" rappelle le délégué national à la sécurité routière. Dans ce cadre, une commission a été installée. "*Le projet de révision de la loi 01-14 est presque achevé. Il s'agit d'une révision sur le volet répressif de la loi, car il y a des gens qui, par leur comportement, mettent la vie des autres usagers en danger. Il faut des sanctions exemplaires. Il y a aussi nécessité de prévoir un dispositif légal spécial deux roues qui sont impliqués dans 20 % des accidents de la route*", révèle Ahmed Naït El Hocine.

"*Le durcissement des sanctions prévoit la révision à la hausse de certaines amendes et des peines de prisons pour les délits routiers. Le fichier des contrevenants sera constitué grâce au fichier national des permis et le permis à points permettra d'identifier les contrevenants multirécidivistes*", précise le délégué national à la sécurité routière.

Hausse des accidents durant le mois de Ramadhan

Concernant le mois de Ramadhan, M. Naït El Hocine assure que "*la politique de sécurité routière est une politique transversale qui nécessite l'implication de plusieurs acteurs*", en insistant sur la "*nécessité d'une constante synergie entre les services concernés*". Il y aura aujourd'hui une "*réunion avec les services de sécurité, le ministère des Affaires religieuses et bien évidemment le ministère de la Communication pour intensifier les messages de sensibilisation. Nous comptons énormément sur les médias, notamment la Radio et la Télévision algériennes, pour véhiculer ces messages*", ajoutera-t-il.

Il rappelle que "*le mois de Ramadhan est connu pour une hausse des accidents de la circulation*". 340 victimes de la route ont été déplorés durant le mois de Ramadhan 2019. Ahmed Naït El Hocine annonce un renforcement des contrôles, notamment au niveau des axes routiers très fréquentés, des lieux accueillant le public mais aussi durant la période nocturne. "*La particularité de ce mois où l'on enregistre une explosion de la sinistralité, c'est un changement total du comportement des conducteurs. Il y a la somnolence au volant et le manque de sommeil qui influent négativement sur le comportement du conducteur, c'est pourquoi nous intensifions les campagnes de sensibilisation, notamment en direction des chauffeurs professionnels qui préfèrent rouler de nuit durant le mois sacré*", souligne le délégué national à la sécurité routière, qui précise que "*les statistiques montrent un pic enregistré une heure avant la rupture du jeûne et durant la période nocturne*." Pour la circonstance, la délégation nationale à la sécurité routière a préparé des spots télévisés et audio en collaboration avec la régie publicitaire de la Radio algérienne, mais également en impliquant des spécialistes dans le domaine de la médecine du sommeil pour donner des conseils aux usagers de la route. "*Selon les études, la dette de sommeil multiplie par 3 le risque d'accidents de la circulation. Et toujours selon les mêmes études, la conduite de nuit, c'est-à-dire entre 2h et 5h du matin multiplie par 5 le risque d'accident de la circulation routière*", indique Ahmed Naït El Hocine. Au sujet des accidents de la circulation, M. Naït El Hocine note que depuis 2016, la "*tendance baissière est constante même si elle a été accentuée en 2020 par la pandémie de Covid19. On enregistre -30 % d'accidents, -45 % de blessés et -39 % de décès en 2020 par rapport à 2019. Ceci peut être mis sur le compte des restrictions de circulation imposées par le confinement partiel*", précise le délégué national à la sécurité routière. Concernant le permis à points, M. Naït El Hocine relève que "*20 % des conducteurs impliqués dans les accidents de la route sont titulaires de permis probatoires. La délégation nationale à la sécurité routière place la révision du système de formation et d'examen du permis de conduire parmi ses actions prioritaires. Le fichier national des permis de conduire électroniques biométriques compte dans sa base de données plus d'un million 500 mille permis. Certes, la cadence de généralisation de ce permis de conduire électronique biométrique a pris du temps, mais c'est un travail qui est mené rigoureusement puisque nous disposons d'informations très fiables sur ce fichier*", assure le délégué national à la sécurité routière. "*Le plus important dans le permis à points, c'est de disposer d'un fichier fiable. Il y a des pays qui se sont précipités et qui ont eu des problèmes dans son application puisqu'il manquait des données dans le fichier*", conclut-il.

C. A.

BOULENOUAR, PRÉSIDENT DE L'ANCA :

"Le stock des produits suffisant pendant et après le Ramadan"

PAR RACIM NIDAL

Hadj Tahar Boulenouar, président de l'Association nationale des commerçants et artisans (Anca), a confirmé, hier, lors de son passage à la Radio chaîne I, la disponibilité des produits destinés à la consommation pendant et même après le mois de Ramadhan.

"*On pourrait commercialiser plus de 700.000 tonnes de légumes et de fruits, selon les estimations*", a-t-il indiqué, en précisant que cette "*quantité est largement suffisante pour répondre aux besoins, notamment au regard des quantités destinées à la consommation durant ces trois dernières années estimées entre 500.000 et 600.000 tonnes*".

Il a rappelé que durant ces "*trois dernières années, le citoyen algérien a consommé en moyenne entre 90.000 tonnes et 100.000 tonnes de viandes durant le mois de Ramadhan*". Selon M. Boulenouar, il est "*prévu la commercialisation entre 110.000 et 120.000 tonnes de viandes, notamment après la décision du gouvernement d'importer des quantités importantes de viandes congelées*".Il a déclaré qu'"*il y a quelques semaines, l'Association nationale des commerçants et artisans algériens a pris contact avec tous les organes et institutions ayant un rapport avec le marché*".

A ce propos, il a rappelé l'organisation d'une réunion avec des représentants du ministère du Commerce et de l'Agriculture et des représentants de l'Office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers (Onil), de l'Office national interprofessionnel des céréales (OAIC) et de l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (Onilev), dans le but d'élaborer une feuille de route en prévision du mois de Ramadhan.

Il a également souligné qu'après consultation avec le ministère du Commerce, des "*mesures supplémentaires ont été prises pour cette année, notamment en autorisant, à titre exceptionnel, la vente en solde pendant le mois de Ramadhan après avoir eu deux périodes par an pendant la saison d'hiver et d'été, ainsi que l'organisation de foires commerciales locales au niveau municipal pour élargir la base d'approvisionnement, afin de maintenir les prix et de réduire la spéculation*". D'autre part, M. Boulenouar a expliqué qu'il "*y a un grand travail en cours actuellement pour moraliser l'activité commerciale et la réformer de tous les côtés négatifs qui ont eu un impact direct sur les bourses des citoyens avec la vulgarisation du paiement électronique*", en appelant les citoyens à "*adopter une culture de la consommation afin de maintenir la stabilité des prix*".

R. E.

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

Les indépendants à l'assaut de l'APN

L'opération de collecte de signatures pour la confection des listes électorales bat toujours son plein. Depuis le début de cette opération c'est une véritable course contre la montre qui est engagée par tous ceux qui briguent les sièges à l'Assemblée populaire nationale (APN).

PAR KAMEL HAMED

Cette opération est loin d'être une simple sinécure, autant pour les partis politiques engagés que pour les listes indépendantes. En effet selon les dispositions de la loi organique relative au régime électoral, les partis politiques sont obligés de collecter pas moins de 25.000 signatures de citoyens dans au moins 23 wilayas s'ils espèrent participer à la course électorale le jour "J", soit le 12 juin prochain. Les indépendants, quant à eux, seront obligés de collecter 100 signatures pour chaque siège mis en jeu. Sur le terrain, si certains partis politiques bien implantés et disposant de structures locales un peu partout sur l'ensemble du pays, semblent bien partis pour passer l'écueil des signatures, il n'en est pas de même pour d'autres prétendants qui rencontrent des difficultés. Cela est le cas tant pour certains partis que pour les indépendants. Ces derniers, selon les échos rapportés par la presse nationale, sont en très grand nombre. Autant dire qu'il s'agit vraiment d'un grand engouement ou comme l'a déjà qualifié un analyste c'est "*la fièvre électorale*". Un tel "rush" s'explique par moult raisons. Il y a d'abord les dispositions de la loi électorale qui favorisent l'émergence des indépendants, notamment au sein de la frange juvénile. Beaucoup a été en effet dit sur cette question, et les dispositions de la loi sont assez claires puisqu'elles favorisent la participation de la jeunesse à cette compétition électorale. En effet, outre les aides financières pour les listes formées de jeunes candidats, il y a aussi les aides logistiques, comme l'accès gratuit aux salles lors de la campagne électorale. Avec de tels avantages, on le sait, le pouvoir espère faciliter l'émergence d'une nouvelle classe politique bien en phase avec les exigences de l'époque. Cette nouvelle classe politique viendrait ainsi en conformité avec les revendications populaires qui ont, à maintes reprises, décrié la classe politique. Cela s'est en effet vérifié lors de la révolte populaire du 22 février 2019. Lors du "Hirak" les partis politiques ont été dépassés par les événements et certaines figures politiques ont été même rejetés par la rue en colère. Comme quoi cette classe politique n'a pas été à la hauteur des enjeux et n'a pas, à l'évidence, répondu aux aspirations légitimes de larges pans de la société, notamment sa frange juvénile. Et c'est sur la base de ces indices que la volonté du pouvoir en place a été affichée d'aller dans ce sens. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, l'a dit et expliqué à plusieurs reprises. C'est pourquoi depuis l'engagement de l'opération de collecte des signatures les indépendants sont en force. On ne sait s'ils seront plébiscités par les électeurs le 12 juin prochain, par conséquent ils seront aussi en force à l'APN, ou, en revanche s'ils vont devoir s'avouer vaincus par les partis politiques traditionnels.

K. H.

GRÈVE DES TRAVAILLEURS DE LA SNVI

Le complexe industriel à l'arrêt depuis deux jours

Les travailleurs de la Société nationale des véhicules industriels (SNVI) (ex-Sonacome) sont en grève depuis deux jours, paralysant ainsi le complexe industriel situé à la zone industrielle de Rouiba, a-t-on appris de source sûre. Ils sont en grève depuis le dimanche 4 avril.

Les travailleurs, rassemblés devant la direction de la SNVI, réclament le versement de leurs primes du mois de Ramadhan de l'année 2020 et celle du mois de Ramadhan de cette année qui s'élèvent au total de 38.000 dinars. Il s'agit "*d'une prime de 15.000 dinars du mois de Ramadan 2020, une prime de 8.000 dinars pour la fête de l'Aïd 2020 et de 15.000 dinars pour le mois de Ramadan 2021*", a précisé la même source.

Dans une note d'information aux employés en date du dimanche 4 avril, la DG de la SNVI a indiqué : "*Suite aux derniers événements survenus au niveau de quelques entités du site de production de Rouiba, la direction générale du Groupe SNVI tient à clarifier à l'ensemble des travailleurs la mission et les attributions du Comité de participation, notamment en matière de gestion du fonds des œuvres sociales conformément à la réglementation en vigueur et aux procédures internes de l'entreprise.*

Le compte du fonds des œuvres sociales, est cogéré, à la demande du Comité de participation, par les deux parties : employeur et Comité de participation et ce au vu de la situation négative de ce compte", a précisé la même source qui a ajouté : "*Le montant alloué annuellement (2 % de la masse salariale des 5.800 travailleurs), par la loi, au Comité de participation ne permet pas de répondre a l'ensemble des demandes sollicitées par les travailleurs.*"

Néanmoins, a poursuivi la direction générale du groupe industriel, "*après concertation entre les deux parties, il a été convenu, pour cette année 2021, à l'occasion du mois sacré de Ramadhan, d'octroyer un don de 7.000 DA accordé par le Comité de participation; Une avance sur salaire de 8.000 DA accordé par l'employeur, remboursable par tranche de 2.000 DA/mois sur 4 mensualités de l'exercice 2021 soit les mois de mai, juin, août et septembre*", a conclu la même source.

R. N.

ŒUVRES SOCIALES DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION

Un vrai casse-tête !

PAR IDIR AMMOUR

Les dysfonctionnements que connaît depuis des années la gestion les œuvres sociales du secteur de l'Éducation, n'arrivent pas à trouver une épilogue. Un vrai casse-tête pour le ministère de tutelle. Aujourd'hui, même si Mohamed Ouadjaout aspire à voir la fin de ce feuilleton, les choses ne semblent pas simples devant les syndicats qui dénoncent les dysfonctionnements et les problèmes dans la gestion des fonds des œuvres sociales, d'où la programmation des élections des membres de la nouvelle commission nationale qui aura lieu aujourd'hui mardi. En effet, à la veille de ce rendez-vous, certains syndicats ne lâchent pas du lest. Le Satef, le Cla et le SNCCOPEN en l'occurrence estiment que ces élections ne sont qu'une "*mascarade*" qu'il faut arrêter à tout prix. Le secrétaire général du Satef, Boualem Amoura, se demande comment le ministère de l'Éducation a "*décidé unilatéralement, et contre l'avis de la majorité des partenaires sociaux, d'organiser les élections pour le renouvellement des commissions*". Et de révéler que même le "*ministre lui-même a reconnu qu'il y a eu une mauvaise gestion de ces deniers publics et même que les services de l'IGF lui ont remis des conclusions d'enquêtes très graves*". Le Satef exige "*l'intervention de la justice devant laquelle il portera cette affaire*". Si le Conseil national des lycées d'Algérie (Cla) appelle au boycott de ces élections, le Syndicat national des corps communs et ouvriers professionnels de l'Éducation nationale (SNCCOPEN) compte ester la tutelle en justice. Pour sa part, le Snapeste ne cache pas sa déception concernant l'organisation de ces élections. Meziane Meriane, son coordinateur national, exige le "*changement du fonctionnement des œuvres sociales et non pas changer les personnes*". Le "*vote sera la continuité d'un mode de gestion obsolète qui a démontré ses limites*", tranche le syndicaliste. Ces facteurs, dont la gestion a été assurée durant de longues années sous le monopole de l'Union générale les travailleurs algériens, ont eu des conséquences considérables sur le monde socioprofessionnel. Aujourd'hui, sommes-nous prêts pour le changement ?

I. A.

IMPORTATIONS ALGÉRIENNES

La Chine et l'UE principaux partenaires de l'Algérie

Les importations de l'Algérie ont enregistré en janvier et février 2021 une baisse de 7,86 %, a indiqué, hier la direction générale des Douanes alors que la chine et l'Union européenne (UE) restent ses principaux partenaires commerciaux.

Durant les deux premiers mois de l'année 2021, les importations de l'Algérie ont atteint 5,65 milliards USD contre 6,13 milliards USD durant la même période en 2019, selon un communiqué des Douanes algériennes. En contrepartie, la valeur des exportations s'est élevée (en en janvier et février 2021) à 4,32 milliards USD.

Concernant les principaux fournisseurs de l'Algérie durant cette période, la même source cite la Chine à hauteur de 18,33 % des importations globales, suivie de la France (9,72 %), l'Allemagne (6,89 %), l'Italie (6,25 %) et l'Espagne (5,70 %).

Pour les pays auxquels ont été destinées ces exportations, les mêmes données font ressortir l'Italie en tête à hauteur de 17,45 %, suivie de la France (15,48 %), la Turquie (15,25 %), l'Espagne (8,58 %) et la Hollande (5,47 %).

Pour rappel, au cours des 11 premiers mois de 2020, la balance commerciale "*s'est fortement dégradée de 84 % par rapport à la même période en 2019 atteignant les 6 milliards de dollars de déficit et ce, malgré une baisse des importations d'environ 7 milliards de dollars (-18,25 %)*", précise le ministère dans son rapport

R. N.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Mohamed Khider Biskra
route de Sidi Okba, BP 145 Biskra
(NIF) N° : 416020000070039

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/2021

Suite à la vis de l'annulation de l'attribution provisoire de l'offre national ouvert n° :01/2020.
L'Université Mohamed khider Biskra lance pour la deuxième fois un avis d'appel d'offres national en vue réaliser l'opération intitulée :

RENOVATION DES TOITURES METALLIQUES DU HALL TECHNOLOGIE ET DU HALL D'HYDRAULIQUE ET TRAVAUX DIVERS A L'UNIVERSITE DE BISKRA

Conformément aux lots suivant:

Lot 1 : Rénovation de la toiture du Hall de Technologie

Lot 3 : Rénovation de la toiture du Hall de d'Hydraulique

Lot 4 : Travaux divers au niveau du Hall d'Hydraulique

Les soumissionnaires exerçant dans le domaine de bâtiment activité principale catégorie 02 et plus, peuvent retirer le cahier des charges auprès du Vice Rectorat Chargé de Développement, de la Prospective & de L'Orientation de l'Université de Biskra. Contre payement de la somme de **1500 DA non remboursables**, payables par virement au **trésorier de la wilaya de Biskra pour le compte de l'agent comptable de, l'Université Mohamed Khider Biskra N°122 clé 93.**

Présentation des offres : Les offres doivent être présentées sous plis cacheté avec la mention

A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Avis d'appel d'offres national Ouvert :

RENOVATION DES TOITURES METALLIQUES DU HALL TECHNOLOGIE ET DU HALL D'HYDRAULIQUE ET TRAVAUX DIVERS A L'UNIVERSITE DE BISKRA

L'offre comporte trois plis séparés et cachetés dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sur lesquels est indiqué la dénomination de soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel d'offres conformément à l'articles 67 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public :

Dossier de candidature : contient la déclaration de candidature et les pièces désignées au cahier des charges.

Offre technique : contient le cahier des charges signé, daté et portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté », déclaration à souscrire et tout document permettant d'évaluer l'offre technique.

Offre financière : contient la lettre de soumission, le bordereau des prix unitaires (PBU), le détail quantitatif et estimatif (DQE) et la décomposition du prix global

- **Les soumissionnaires ne peuvent avoir qu'un seul lot du total des lots de cahier de charges.**

Durée de préparation des offres et lieu de dépôt : La préparation des offres est de **15 jours**. Les offres doivent être déposées le **15 ème jour** à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP au plus tard **avant 12H:00** délai de rigueur au bureau de comité d'ouverture et d'évaluation des offres au Vice Rectorat Chargé de Développement, de la Prospective & de L'Orientation de l'Université de Biskra.

Délai de validité des offres :
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **90 jours + durée de préparation des offres** à partir de la date de publication, première apparition de l'appel d'offre.

L'ouverture des plis, dossier de candidature, technique et financière:
se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à **13:00 H** dans la **salle de réunion au rectorat de l'université Mohamed Khider**, aucune offre ne sera acceptée après ce délai. Si le jour de dépôt coïncide avec un jour férié ou jours de repos légal, celui-ci sera reporté au jour ouvrable suivant au même horaire.
L'administration peut dans des circonstances exceptionnelles et à sa discrétion, reporter la date de dépôt des offres en publiant un avis de prorogation de délai. Les soumissionnaires sont cordialement invités à y assister à la séance de l'ouverture des plis.

Midi Libre n° 4231 - Mardi 6 avril 2021 - Anep 2116 006 263

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA
DAIRA DE CHELLAL
COMMUNE DE KHATTOUTI SED EL DJIR
NIF :098428325037615

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 . portante réglementation des marches public et des délégations de service public .

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale De Khattouti Sed El Djir informe L'ensemble des soumissionnaires concernés par l'avis Appel d'offres ouvert n 01/2021 paru dans les quotidiens nationaux " Africain news" et "Midi Libre" LE 08/03/2021

qu'à l'issue de l'évaluation des offres . le marché ont été attribués provisoire entreprises suivantes :

N°	Intitule de Projet	Soumissionnaire	Montant de l'offre DA/TTC	Délai	Observation
01	Etude et suivi et Réalisation de 4 classe compensatoires à l'école Châtra Al-Madani (lots: Réalisation)	ABDELLI RIADH	10.086.718.46 DA	05 MOIS	Moins disant

-Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du : 16/09/2015 . portante réglementation des marches public et des délégations de service public

Tout Soumissionnaire contestant le choix peut introduire un recours auprès de la commission des Marchés de la Commune De Khattouti Sed El Djir ‹ dans un délais de dix (10) jours à compter de la date de parution du présent avis .

Et pour les autres soumissionnaires intéressés de se rapprocher de " service du marchés " de la Commune De Khattouti Sed El Djir au plus tard (03) jours à compter du premier jour de la publication de présent avis , à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières .

Midi Libre n° 4231 - Mardi 6 avril 2021 - Anep 2116 006 246

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE : CHLEF DAIRA DE : TAOUGRITE COMMUNE DE : TAOUGRITE
N° FISCAL 0984 0206 9023527

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 6/ 2021

TAOUGRITE LE:.....

LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE DE TAOUGRITE, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du projet suivant:

- **Aménagement urbain à HAY EL CHOUHADAA 2ère tranche**

Les entreprises ayant certificat de qualification et classification (**Travaux publics principal catégorie 04 et plus**) intéressées peuvent retirer le dossier de soumission au bureau d'équipement et de marches de la commune contre le paiement de 8 000,00 DA
Les offres devront parvenir à MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'APC DE TAOUGRITE **-SECRETARIAT – GENERALE en trois enveloppes différentes dans une** enveloppe principale anonyme portant la mention : **«soumissions à n'ouvrir que par la commission d'ouvertures des plis et d'évaluations des offres** » Intitulé du projet.

Offre de candidature :
- la déclaration de candidature (selon le modèle ci- joint en cahier de charges) remplie, signée, cachetée et datée
- la déclaration de probité (selon le modèle ci- joint en cahier de charges) remplie, signée, cachetée et datée
- le statut pour les sociétés
- copie du document C20
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats des soumissionnaires ou le cas échéant des sous- traitants

a- capacités professionnelles certificat de qualification et classification en cours de validité
b- capacités financières moyens financiers justifies par les bilans et les références bancaires
c- capacités techniques moyens humains et matériels et références professionnelles

Offre technique :
- ***Une déclaration à souscrire*** (selon le modèle ci- joint en cahier de charges) remplie, signée , cachetée et datée
-Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout document exiges conformément à l'article 67 du présent décret
- le cahier de charges remplie, signée et portantes à la dernière page la mention manuscrite " lu et accepté "

Offre financière :
-Lettre du soumission (selon le modèle ci- joint en cahier de charges) remplie, signée, cachetée et datée
-Bordereau des prix unitaires signée et cachetée-Devis estimatif et quantitatif signée et cachetée
NB : le soumissionnaire retenu présenter les documents justificatifs des donnes en déclaration de candidature dans un délai maximum de dix(10) jours de la date de notification
Le dépôt des offres est fixée à dix (10) jours à compter de la date de la parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP correspondant au jour d'ouverture des plis, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogé jusqu''au jour ouvrable.
Cet avis tient lieu de convocation à toutes Les soumissionnaires pour prendre part à la réunion d'ouverture des plis qui se tiendra le dernier jour ouvrable à la date limite de dépôt des offres au siège de l' A.P.C de TAOUGRITE à 14h00 mn
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant trois (03) mois à compter du dernier jour de dépôt de leurs offres.

Midi Libre n° 4231 - Mardi 6 avril 2021 - Anep 2116 006 244

MIDI
Quotidien national d'information

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

MIDI
AUTO

AUTOMOBILE EN ALGÉRIE

La vente de voitures en baisse à cause de prix inaccessibles

Sévèrement affaibli par la crise sanitaire de coronavirus et la décision du gel de l'importation des voitures de moins de trois ans, le marché automobile entre dans une phase de déclin et son prix refuse de se séparer de sa tendance haussière.

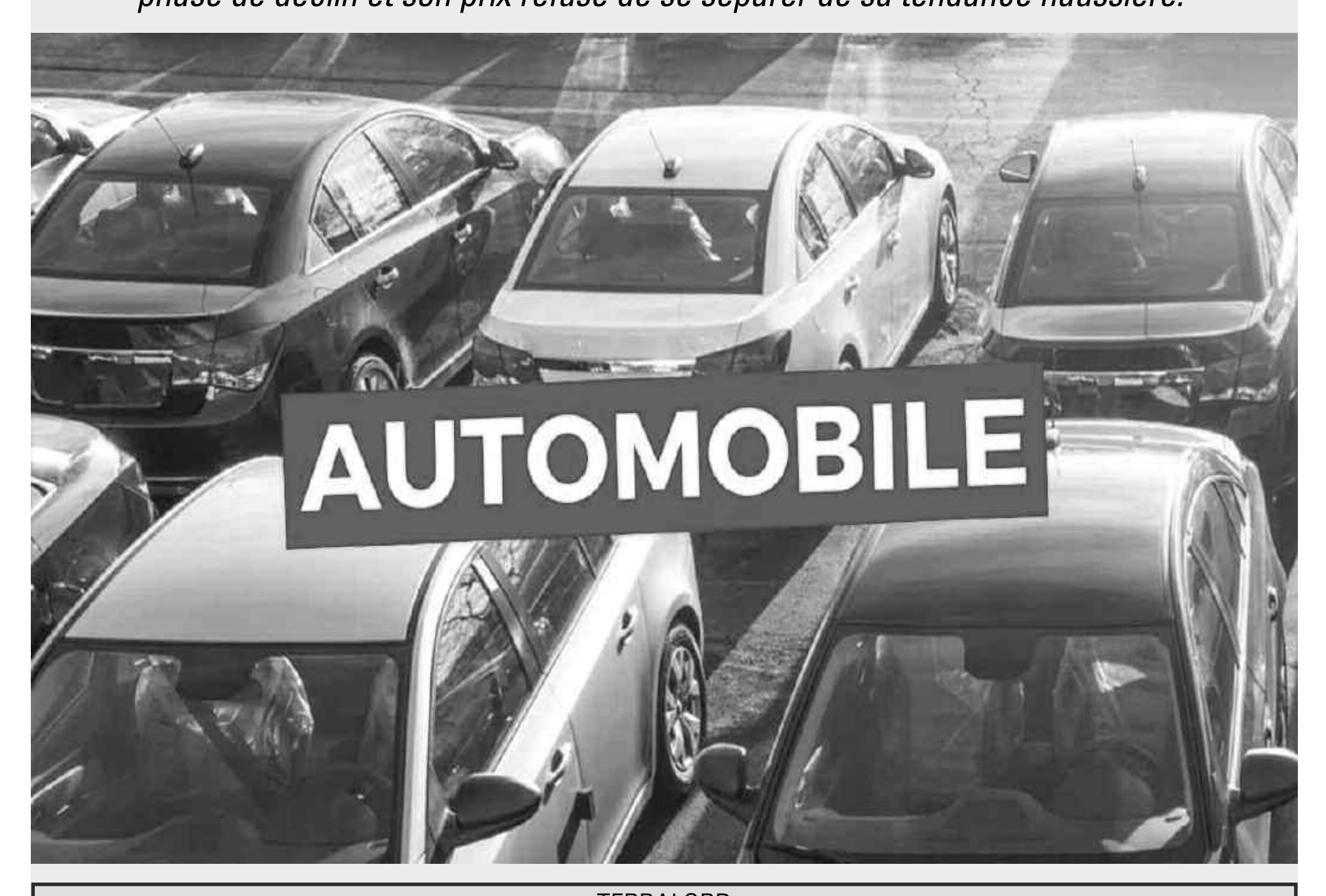

TERRALORD

Le seul modèle disponible chez Baic Algérie, à partir de 6.800.000 DA

AUTOMOBILE EN ALGÉRIE

La vente de voitures en baisse à cause de prix inaccessibles

Sévèrement affaibli par la crise sanitaire de coronavirus et la décision du gel de l'importation des voitures de moins de trois ans, le marché automobile entre dans une phase de déclin et son prix refuse de se séparer de sa tendance haussière.

Après de nombreux mois de fermeture, les lieux de vente des véhicules de seconde main ont ouvert grandes leurs portes. Les consommateurs qui ont attendu impatiemment l'ouverture du marché automobile en Algérie semblent avoir perdu l'appétit en raison des prix des voitures qui ne conviennent surtout pas à leur porte-monnaie, souvent humble.

De jour en jour, la situation se complique davantage pour ce marché qui peine à retrouver sa forme d'avant. Pour en savoir plus, Ennahar TV a rendu visite ce samedi 03 avril 2021 au lieu phare de la vente des voitures d'occasion en Algérie, qui n'est autre que Tidjelabine de la wilaya de Boumerdès.

Des acheteurs perplexes et des vendeurs frileux

À en juger la toute première vue qui saute aux yeux d'un observateur de loin, le marché automobile se porte bien. Ils sont nombreux les acheteurs qui sont présents sur les lieux. Les voitures d'occasion le sont aussi. Cependant, la réalité ne colle pas à toutes ces scènes.

Le média arabophone s'est, donc, rapproché des acquéreurs. « Le marché est très cher ! Ça a dépassé de loin nos attentes. Pour ce qui est des voitures mises en vente, il faut dire qu'elles ne sont même pas assez bonnes », se plaigne un acheteur alors que la confusion semble peindre sur sa figure. « Cette voiture date de 2011. Elle a des rayures et des égratignures. Ils veulent me la vendre à 145 millions de dinars. En vérité, elle ne dépasse pas les 105 millions ! », s'exclame un autre qui peine à retrouver son souffle de toutes les virées qu'il a effectuées dont l'espoir de se doter d'une voiture.

« Les prix pratiqués ne sont pas raisonnables. Ils sont rares ceux qui vendent leurs voitures sur ce marché », s'insurge un acheteur plus jeune. Malgré cette situation qui tarde à connaître un épilogue, un vendeur a pu relever le défi et vendre sa voiture. Possède-t-il une recette magique ou une technique exceptionnelle ? Ce n'est apparemment pas le cas. Le vendeur est tout simplement tombé sur un acheteur précipité. « Je suis venu ici vers 03 h. J'ai réussi à la vendre trois heures après. Incroyablement, mon client a accepté le prix passé aux négociations. J'ai compris qu'il n'a pas trouvé de voiture et c'est pour ça qu'il l'a achetée. Il en avait visiblement besoin »,

IMPORTATION AUTOMOBILE EN ALGÉRIE ET PRIX DES VOITURES

L'avis d'un expert

Amine Boutalbi, P.-dg du Centre arabo-africain d'investissement et de développement (CAAID), s'exprime sur l'importation automobile en Algérie, les prix des voitures d'occasion et le montage. Sur le marché automobile algérien qui s'est plongé dans une hibernation pendant de nombreux mois suite à sa fermeture en temps de coronavirus, les véhicules restent intouchables, laissant planer de nombreuses interrogations vis-à-vis de cette situation. Sur ce, le P.-dg du CAAID a tenu à éclaircir un peu le flou qui règne autour des prix des voitures d'occasion en évoquant, au passage, l'importation et le montage automobile en Algérie.

En effet, lors de son passage sur les ondes de Radio Sétif ce vendredi 02 avril 2021, Amine Boutalbi est revenu sur l'actualité automobile. En préambule, il a tenu à indiquer que la stabilité du marché reste étroitement liée à la décision du gouvernement concernant l'importation des voitures d'occasion de moins de trois (03) ans. Nul besoin de préciser. L'expert fait référence, sur ce point, au gel de l'article 110 de la loi des Finances 2020. Autrement dit, il estime que le marché des voitures d'occasion ne retrouvera ses équilibres qu'après une reprise, ou non, de l'importation. Dans le même sillage, il a fait savoir que le montage automobile entre lui aussi en jeu. Selon ses dires, la fixité du prix du marché serait également liée à la reprise de l'activité de montage automobile localement. Ainsi, il affirme que les prix des voitures vont poursuivre leur tendance haussière. Cela, durant l'année en cours et celle prochaine, détaille-t-il.

Un peu plus loin, le responsable de CAAID a tenu à indiquer que les établissements gouvernementaux ont besoin, à eux seuls, de plus de 120.000 voitures. Toujours en survolant sur le même sujet, l'expert a tenu à mettre en exergue l'expérience du pays dans le montage automobile.

À ses yeux, cette dernière aurait permis à l'Algérie de s'ouvrir à d'autres horizons. Il cite, à titre d'exemple, le pneu IRIS du caoutchouc naturel réputé pour sa bonne qualité. C'est en tout cas ce qu'a indiqué le média arabophone Ennahar.

L'achat de voitures par facilité bientôt possible

Un chargé d'études crédits bancaires à Al Baraka Bank a révélé ce mercredi 31 mars 2021 que ladite banque allait accorder des crédits à la consommation qui seront destinés aux particuliers pour l'achat de voitures par facilité.

En effet, Réda Hafid, chargé d'études crédits bancaires à Al Baraka Bank s'est exprimé, ce mercredi 31 mars 2021. Cela à l'issue d'un entretien accordé au quotidien arabophone Echorouk. Il a donc été question lors de cette entrevue d'aborder un projet de grande envergure qu'ambitionne de mettre en œuvre la banque susmentionnée. Il s'agit donc de l'octroi de crédits à la consommation pour l'achat de voitures par facilité en Algérie.

C'est en tout cas ce que rapporte le quotidien susmentionné. Le responsable développe en proférant qu'Al Baraka Bank projette d'accorder des crédits à la consommation pour un montant total de 4.100 milliards de centimes. Sachant que ledit projet est mis sur les rails depuis la fin 2016 jusqu'en mars de l'année courante.

Ce qui place cet établissement financier comme étant la plus grande banque distribuant des crédits à la consommation. Et ce, depuis le lancement de ce type de financement en Algérie. C'est également ce dont nous informe la même source. Réda Hafid fait part d'autres informations capitales relatives au projet financier en question.

Il affirme donc que ledit financement serait complètement halal. C'est-à-dire conforme à la législation islamique. La distribution de ces crédits débutera alors dès le retour du processus de montage et d'importation de voitures en Algérie, précise l'orateur. Il a notamment évoqué l'éventualité qu'Al Baraka Bank travaille avec l'usine Renault d'Oran, ainsi que d'autres usines. C'est ce dont nous informe la même source.

Dans un tout autre sujet, Réda Hafid révèle également que la banque dans laquelle il est chargé d'études travaille dans la réalisation d'un autre projet. Il s'agit cette fois-ci d'attirer les clients d'Algérie Poste dont les comptes postaux ont été fermés sur ordre du président de la République. Cela afin de réduire la crise de liquidités sur le marché.

L'interlocuteur déclare encore qu'Al Baraka Bank va, de ce fait, lancer une large campagne médiatique. Celle-ci aurait pour but de sensibiliser et d'attirer les clients en assurant leurs transactions financières qui étaient auparavant garanties par les bureaux de postes. C'est sur quoi a conclu le quotidien sus-cité.

ARRÊT DE L'IMPORTATION AUTOMOBILE

Le marché algérien en crise

Torpillé par le gel de l'importation des voitures d'occasion de moins de trois (03) ans et une fermeture qui a duré de nombreux mois en raison du coronavirus, le marché automobile algérien s'est enfoncé dans une crise sans précédent.

En desserrant la vis sur les restrictions destinées à endiguer la flambée du virus à couronne, le gouvernement algérien avait pris la décision de déconfiner les lieux de ventes des voitures de seconde main. Après plusieurs semaines d'ouverture, le marché automobile peine toujours à retrouver sa forme suite au gel de l'article 110 de la loi de Finances relatif à l'importation en Algérie des voitures d'occasion de moins de trois (03) ans.

Pour en savoir plus sur la situation, Ennahar TV a rendu visite au nouveau marché des voitures Sidi Naâman dans la wilaya de Tizi Ouzou ce samedi 3 avril 2021. À première vue, ce lieu qui regorge d'acheteurs, tourne à plein, mais la réalité est toute autre. Les activités commerciales sont quasiment à l'arrêt.

Des acheteurs qui ne passent pas à l'action

S'informer, négocier puis acheter une voiture n'est plus en vogue. En effet, les consommateurs qui ont attendu des dizaines de semaines pour se procurer un véhicule font le tour des lieux pour revenir chez-eux le soir les mains toutes vides.

« Comparativement aux fois précédentes, le marché est devenu très cher. Les acheteurs sont partout sur le marché automobile. Ils sont même plus nombreux que ceux de Tidjelabine. Néanmoins, le prix du marché ne leur convient pas », a indiqué un vendeur au micro de la chaîne arabophone.

« Ils viennent vers nous pour demander les prix et se retirent juste après. En vérité, les prix pratiqués ne sont pas à la portée de tous. Puis, il ne faut pas oublier la pandémie qui a attaqué le porte-monnaie des citoyens », estime un autre vendeur, l'air fatigué de l'attente. « Puisque l'importation des voitures d'occasion est à l'arrêt, le marché plonge dans l'incertitude », pense un autre plus jeune.

Pour se déconfiner, le marché de Sidi-Naâman aide ses clients

De leur part, les employés du marché gardent toujours espoir. Ils déploient tous les efforts pour soutenir les vendeurs. « Le marché va progresser de fil en aiguille. Le nombre d'acheteurs augmente bimensuellement. Si Dieu veut, on finira par réussir à attirer la clientèle », a fait savoir un responsable.

« Nous avons consacré une chambre spéciale pour les vendeurs et les acheteurs. Si quelqu'un veut vendre son véhicule et qu'il a trouvé un acheteur, les deux concernés peuvent y aller compter l'argent puis se rediriger vers la mairie afin de signer l'acte de vente.

On a également mis à leur disposition un garage de lavage et graissage. On a même arrangé les prix d'entrée au profit de nos clients. Ce qu'on essaie de faire, c'est aider les deux côtés », indique un travailleur sur les lieux.

VIGNETTE AUTOMOBILE

Le délai d'acquittement prolongé jusqu'au 29 avril

La période légale d'acquittement de la vignette automobile pour l'année 2021, fixée initialement du 1er au 31 mars, a été prorogée à titre exceptionnel, au jeudi 29 avril 2021 à 16 heures, a annoncé la Direction générale des impôts (DGI). Cette mesure optionnelle a été décidée afin de faciliter aux citoyens l'acquisition de la vignette automobile, a précisé la DGI dans un communiqué, tout en rappelant que les vignettes automobiles sont disponibles au niveau des recettes des impôts et des bureaux de poste.

La DGI prévient par ailleurs que conformément aux dispositions de l'article 305 du code du timbre, à l'expiration de la période normale d'acquittement, le paiement spontané de la vignette donne lieu à une majoration de 50%, et si l'infraction est constatée par les services de contrôle habilités, cette majoration est portée à 100%.

Le barème de la vignette automobile 2021 s'affiche comme suit :

Concernant les voitures de tourisme c'est suivant l'âge et la puissance :

- Voiture de moins de 3 ans : cela varie entre 2.000 DA (jusqu'à 6 cv), 4.000 DA (7 à 9 cv) et 10.000 DA (10 cv et plus)
- Entre 3 et 6 ans : cela varie entre 1.500 DA (jusqu'à 6 cv), 3.000 DA (7 à 9 cv) et 6.000 DA (10 cv et plus)
- Entre 6 et 10 ans : cela varie entre 1.000 DA (jusqu'à 6 cv), 2.000 DA (7 à 9 cv) et 4.000 DA (10 cv et plus)
- Plus de 10 ans : cela varie entre 500 DA (jusqu'à 6 cv), 1.500 DA (7 à 9 cv) et 3.000 DA (10 cv et plus)

Véhicules utilitaires destinés à l'exploitation : suivant l'âge et le poids :

- Véhicule de moins de 5 ans : les prix varient entre 6.000 DA (jusqu'à 2,5t), 12.000 DA (entre 2,5t et 5,5t) et 18.000 DA (5,5t et plus)
- Véhicule de 5 ans et plus : les prix varient entre 3.000 DA (jusqu'à 2,5t), 5.000 DA (entre 2,5t et 5,5t) et 8.000 DA (5,5t et plus)

Véhicules de transport en commun : suivant l'âge et le nombre de sièges :

- Véhicule de moins de 5 ans : les prix varient entre 5.000 DA (moins de 9 siège), 8.000 DA (9 à 27 sièges), 12.000 DA (28 à 61 sièges) et 18.000 DA (62 sièges et plus)
- Véhicule de 5 ans et plus : les prix varient entre 3 000 DA (moins de 9 siège), 4.000 DA (9 à 27 sièges), 6.000 DA (28 à 61 sièges) et 9.000 DA (62 sièges et plus)

Concernant les véhicules dont l'année de mise en circulation est inconnue, le prix de la vignette est fixé à 500 DA pour les voitures de tourisme et à 3.000 DA pour les voitures utilitaires.

D'autre part, la DGI rappelle que le défaut de l'apposition de la vignette sur le pare-brise donne lieu à l'application d'une amende fiscale égale au montant de cette vignette (article 308 du code du timbre).

TERRALORD

Le seul modèle disponible chez Baic Algérie, à partir de 6.800.000 DA

Dans un marché automobile qui connait une pénurie de voitures neuves au niveau des showrooms, le pick-up double cabine monté au niveau de l'usine de Batna et arborant le logo de la marque locale BAIC BLADI (BB), le Terralord, représente le seul modèle actuellement disponible chez Baic Algérie, vendu au prix de 7.000.000 DA dans sa version 4x4 associé à une boîte de vitesses manuelle, au prix de 6.800.000 DA dans sa version 4x2 associé à une boîte de vitesses manuelle, et au prix de 8.500.000 DA dans sa version 4x4 associé à une boîte de vitesses automatique, et ce, avec un délai de livraison de 45 jours.

Le pick-up BAIC BLADI Terralord est équipé d'un moteur Diesel 4 cylindres 2.5 L Turbo fourni par Isuzu, développant une puissance de 140 ch et 340 Nm de couple, associé à une boîte de vitesses manuelle ou automatique. Il est proposé avec une caméra de recul à 360 degrés pour faciliter le stationnement, des capteurs de stationnement, des vitres électriques, une sellerie en cuir, des sièges chauffants, un écran tactile 8 pouces et 06 airbags.

Malheureusement, il s'agit des prix exorbitants, notamment vue la pénurie de voitures neuves au niveau des showrooms en Algérie. Cependant, il semble que la disponibilité du pick-up Terralord, à ce jour, est due principalement à l'absence de demande en raison de son prix injustifié, qui a fait toujours l'objet de critiques.

SAV

Promotion pneumatiques pour deux-roues chez Pirelli Algérie

Pirelli Algérie propose pendant ce mois d'avril des remises sur les pneumatiques pour Moto & Scooter, ainsi que des cadeaux accompagnant tout achat. Pirelli Algérie offre actuellement 5% de remise sur toute notre gamme pneu moto, sur une série de références. L'offre est valable pendant tout le mois d'avril et ajoute un cadeau au choix (coupe-vent, Paire de gants, couvre jambes). Pour bénéficier de la promotion, il est nécessaire de contacter la page Facebook de la marque, via la messagerie privée.

Voici les différentes références concernées par la promotion :

- 120/70r15 m/c tl 56h diablo rosso scooter
- 120/70zr17 (58w) m/c tl diablo supercorsa v2
- 120/70zr17 (58w) m/c tl (a) angel gt
- 120/70zr17 (58w) m/c tl k350 k2 racetec rr metzeler
- 160/60r15 67h m/c tl diablo rosso scooter
- 160/60r15 67h m/c tl diablo scooter
- 190/55zr17 (75w) m/c tl sp diablo supercorsa v2

Kia dévoile son premier modèle 100 % électrique, l'EV6

Le constructeur automobile sud- coréen, Kia, a dévoilé son SUV exclusivement électrique, l'EV6. Il s'agit du premier de sept véhicules électriques inédits que Kia lancera d'ici 2026 à partir de la nouvelle plateforme E-GMP développée avec Hyundai.

La nouvelle Kia EV6 est la première création exclusivement électrique de Kia à profiter de la plateforme E-GMP (Electric-Global Modular Platform) du groupe Hyundai-Kia. Le SUV asiatique incarne à la fois l'esprit de la marque, "Un mouvement qui inspire" et sa nouvelle philosophie de design qui traduit son changement de cap en faveur de l'électrification. En effet, d'ici 2030, Kia vise à ce que les véhicules électriques et hybrides rechargeables représentent 40% de ses ventes totales, soit un volume annuel de 1,6 million d'unités.

Esthétiquement, l'EV6 inaugure la nouvelle identité stylistique de la marque, baptisée "Opposites United "-"Opposés réunis". A l'avant, les feux, reliés par une mince bande, prennent une forme triangulaire, tandis que la calandre Tiger Nose emblématique des modèles Kia disparaît, alors renommée "Digital Tiger Face", avec des grilles traditionnelles. Le capot avant court rappelle que le moteur électrique principal est situé à l'arrière. L'arrière, très futuriste, a été conçu pour optimiser l'aérodynamisme, les feux uniques et fins s'étendent d'un bout à l'autre en plongeant vers les passages d'ailes en direction des roues arrière.

À bord, l'ensemble reste très moderne, Kia a réduit au minimum le nombre de boutons traditionnels. Le tableau de bord numérique et l'écran tactile multimédia au centre (12 pouces chacun) sont intégrés au sommet et le tout semble légèrement orienté vers le pilote. Les buses d'aérations sont incorporées à une bande qui sépare la planche en deux. Le design dispose d'une console centrale flottante.

Mécaniquement, Kia propose deux choix de batteries haute tension, de 58 ou 77,4 kWh, ainsi l'EV6 se décline en plusieurs versions deux ou quatre roues motrices. La version GT-line peut être équipée avec la batterie de 58 ou 77,4 kW, tandis qu'au sommet de la gamme trône la version ultra-sportive, l'EV6 GT, un modèle à transmission intégrale qui reprend la batterie de 77,4 kWh.

Volkswagen tease le futur Amarok

Le constructeur automobile allemand, Volkswagen, vient de dévoiler un nouvel aperçu de la deuxième génération de son utilitaire à benne, Amarok. En effet, il y a plus d'un an, Volkswagen a publié la première image teaser présentant l'Amarok de nouvelle génération. Au niveau technique, le groupe allemand collabore avec Ford pour la nouvelle version de son pick-up, ainsi, le futur Amarok sera développé sur la même plate-forme que le nouveau Ford Ranger. La nouvelle image teaser publiée montre le pick-up dans une version à double cabine, alors que le teaser original illustrait le pick-up avec seulement deux portes. La partie avant rapproche le futur Amarok de la réalité et de la commercialisation, Volkswagen a opté pour une calandre qui se prolonge dans les phares, intégrant en son centre l'imposant logo de la marque, en plus des phares antibrouillards plus visibles qu'auparavant,

Le SUV à benne a été équipé également de crochets d'arrimage au niveau du bouclier avant, de barres de toit, d'une barre lumineuse à LED et d'un arceau de sécurité dans la benne.

Le Volkswagen Amarok de deuxième génération sera lancé en 2022 après son entrée en production dans l'usine Ford de Silverton en Afrique du Sud où le nouveau Ranger sera également assemblé. La production sera destinée au marché local comme à l'exportation vers environ 100 pays.

M'SILA, SAISON AGRICOLE 2020-2021

1,54 million de quintaux de fourrages produits

Au titre de l'actuelle saison agricole 2020-2021, une production de 1,54 million de quintaux de fourrages a été enregistrée à M'sila...

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est ce qu'ont indiqué les services de la direction de wilaya des services agricoles, précisant à l'*APS* que cette production a connu une "*augmentation de 40.000 quintaux par rapport à celle réalisée l'année précédente*". La quantité produite est constituée de fourrages secs, de foin et d'avoine notamment.

La production fourragère dans la wilaya de M'sila reste, en dépit de cette légère augmentation, "*loin de satisfaire la demande des éleveurs de la wilaya*", ont considéré les mêmes services, soulignant que des "*campagnes de sensibilisation aborderont la stratégie du développement de la production fourragère*".

Cette stratégie repose sur deux volets, dont le premier consiste à sensibiliser les agriculteurs quant à la nécessité de réserver des parcelles de terre au sein de leurs exploitations agricoles pour la plantation de fourrages verts, d'avoine, d'orge et de luzerne notamment. Dans l'objectif d'augmenter la production et de réduire la consommation des fourrages secs, le deuxième volet concerne la création de périmètres irrigués exclusivement consacrés à la production de fourrages verts et parallèlement, les services de l'agriculture œuvrent au soutien des éleveurs d'ovins et de bovins de la wilaya par l'acquisition de 564.000 quintaux d'aliments de bétail entre orge, son et fourrage vert. La production de fourrages verts est encouragée, notamment par la participation financière des fonds de soutien agricole à la construction de bassins, de systèmes d'irrigation et de forages. 10 millions de quintaux de fourrages sont consommés annuellement par le cheptel à M'sila.

Par ailleurs les services de la direction de wilaya des services agricoles ont affirmé que dans la wilaya de M'sila, le "*programme de plantation pastorale chapeauté par le Haut-Commissariat au développement de la steppe (HCDS), consistant en la mise en terre de l'Atriplex, une espèce fourragère spécifique aux régions steppiques, à travers plusieurs communes de la wilaya de M'sila, est actuellement à l'arrêt suite à la non inscription depuis plusieurs années de nouveaux programmes*".

B. M.

KHENCHELA, SERVICES DE LA WILAYA

1.300 aides au logement rural attribuées en 2021

Au total, 1.300 aides au logement rural seront distribuées à leurs bénéficiaires au titre de l'exercice 2021, a rapporté, la cellule d'information et de communication de la wilaya.

Selon la même cellule, Khenchela a également bénéficié à la fin de l'exercice 2020 d'un quota de 300 aides au logement rural réparti sur ses communes et dont la distribution est prévue pour l'année en cours.

Un total de 1.000 autres aides affectées à cette même wilaya au début du mois de mars en cours sera distribué en outre à travers diverses localités.

Par ailleurs, la wilaya de Khenchela a recensé, durant les trois dernières années, plus de 10.000 demandes relatives à l'octroi d'aides au logement rural à travers 21 communes, soulignant qu'environ 1.500 décisions d'aide similaires ont été déjà distribuées. Les services de la wilaya ont affirmé, en outre, que les "*efforts déployés par les autorités locales durant les trois derniers mois ont permis à cette wilaya de bénéficier d'un nombre important de 1.300 décisions d'aide pour répondre aux préoccupations des agriculteurs désireux se stabiliser dans les zones d'ombre relevant des différentes communes*".

La distribution de 1.000 décisions d'aide à l'habitat rural prendra en considération les statistiques et la géographie de chaque collectivité locale, afin de respecter le caractère de chacune des communes pour éviter de prioriser des localités au détriment d'autres, comme cela s'est produit avec les communes de Chelia et de Lemsara, qui n'ont pas bénéficié d'aides suffisantes comparativement à la demande exprimée. Des efforts sont actuellement en cours pour assurer la coordination entre les différentes directions de l'exécutif et des collectivités locales en vue de la distribution des décisions d'attribution des aides au logement rural, dont le nombre s'élève à 674 aides affectées à la wilaya durant les deux dernières années, et ce, pour lancer les travaux de construction dans les délais.

Pour rappel, la wilaya de Khenchela figure parmi les régions où ce type d'habitat a connu une certaine réussite avec plus de 37.000 aides distribuées à travers les différentes communes, nécessitant un montant de plus de 26 milliards de dinars alloués aux bénéficiaires par l'antenne locale de la CNL.

APS

SETIF

Inauguration d'une piscine semi-olympique

Unen piscine semi-olympique et un stade de proximité de football ont été réceptionnées dans la wilaya de Sétif. Lors d'une visite de travail et d'inspection l'ayant conduit dans la wilaya de Sétif, accompagné par la secrétaire d'Etat chargée du sport d'élite, Salima Souakri, le ministre de la Jeunesse et des Sports a présidé la cérémonie d'inauguration A cette occasion, le ministre a mis en avant "*la grande importance vouée par son département aux structures sportives de proximité*". Répondant à un exposé du directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya, Yazid Zouaoui sur l'état des stades de football en cours de réalisation et des 17 grands stades réaménagés ces dernières années dans la wilaya, rappelant que la wilaya compte 246 structures sportives. Le ministre a inauguré, en outre, un stade semi-olympique à Amoucha réalisé pour un montant de 350 millions de dinars et donné des instructions aux responsables du secteur pour la réception de ces structures sportives dans les délais impartis. En marge de cette visite, la secrétaire d'Etat chargée du sport d'élite, Salima Souakri a souhaité, à l'occasion de la journée internationale de la femme, davantage de réalisations et de succès à la femme algérienne dans tous les domaines notamment la Sétifienne qui excelle dans différentes disciplines sportives.

EL-OUED

Réalisation d'opérations chirurgicales sur des séquelles de brûlures

Une dizaine d'enfants issus de familles défavorisées de la wilaya d'El-Oued présentant des séquelles de brûlures ont bénéficié d'interventions chirurgicales spécialisées initiées dans le cadre du jumelage entre l'établissement hospitalier spécialisé Bachir-Bennacer d'El-Oued et le Centre hospitalo-universitaire Ibn-Sina de Annaba).

Menées par un staff médical composé de sept spécialistes, dont cinq réanimateurs-anesthésistes, et conduit par le professeur Fadila Attou, chef du service des brûlés au CHU Ibn-Sina et spécialiste en brûlures et chirurgie plastique, ces interventions ont profité à des enfants âgés de 6 mois à 13 ans. Une centaine d'enfants, issus de différentes wilayas, ont bénéficié, dans le cadre de ce jumelage, de consultations médicales spécialisées préliminaires aux interventions.

Le programme de cette action prévoit également une journée de formation au profit des corps médical et paramédical de l'EHS Bachir-Bennacer, encadrée par le professeur Fadila Attou, sur les phases et modes de diagnostic des cas de brûlures d'enfants.

APS

BALANCE DES PAIEMENTS

Vers un équilibre cette année ou en 2022

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que l'Algérie parviendra, au cours de cette année ou au plus tard l'année prochaine, à un équilibre de sa balance des paiements grâce à la politique de maîtrise des importations et de l'encouragement des exportations hors hydrocarbures.

Le Président Tebboune a ausculté l'économie nationale en soulignant que durant les "*toutes prochaines années, les importations seront réduites alors que les exportations vont augmenter*" en précisant que la "*balance des paiements connaîtra un certain équilibre, en optant résolument pour la hausse des volumes d'exportation hors hydrocarbures, notamment les produits agroalimentaires et agricoles dont l'Algérie rapporte plus de 2 milliards de dollars par an*". Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que "*l'Algérie parviendra, pendant l'année en cours ou au plus tard l'année prochaine, à un équilibre de sa balance des paiements grâce à la politique de maîtrise des importations et de l'encouragement des exportations hors hydrocarbures*".

Lors de sa rencontre périodique avec les médias nationaux, le Président Tebboune a indiqué que l'Algérie a réussi, en 2020, à réduire les importations de 10 milliards dollars par rapport à 2019, en dépit de la pandémie et ce, "*grâce à la production, à la maîtrise de la surfacturation et à l'application d'un contrôle plus sérieux de certains services. Nous avons réalisé tout ça sans créer un déficit ou une pénurie*", s'en est-il réjoui.

Pendant l'année en cours, Tebboune a fait état, à titre d'exemple, d'un travail en cours en vue d'épargner 800 millions dollars à 1 milliard dollars dans les importations des médicaments, grâce à l'industrie pharmaceutique locale, ainsi que 500 millions dollars qui seront épargnés dans les importations du blé qui ne dépasseront pas 400 ou 500 millions dollars. Pour ce qui est du renforcement des exportations hors-hydrocarbures, Tebboune a réaffirmé l'attachement de l'Etat à cet objectif, faisant état de la programmation de l'exportation de 400 millions USD de médicaments courant 2021. "*Si nous parvenons à 4 milliards dollars d'exportations hors hydrocarbures, nous en serons heureux, car pendant les 25 dernières années, nous ne dépassions pas 2 milliards dollars*".

"*Et si nous nous lançons dans l'industrie de transformation à l'image du projet de Ghar Djbilet, nous pourrons facilement dépasser ce chiffre*", a-t-il poursuivi, rappelant l'importance du marché africain dans l'aboutissement de cette démarche.

S'agissant du taux d'avancement du plan de relance économique, le Président Tebboune a affirmé "*la relance a commencé dans plusieurs secteurs dont la filière du montage qui sera reconstruite sur de nouvelles bases*", outre l'agriculture dont la production dépassera 25 milliards de dollars ainsi que les secteurs des petites et moyennes entreprises et les startups.

L'Algérie a gravé son nom, pour la première fois, à l'échelle continentale et mondiale en matière de startups.

Par ailleurs, le président de la République a évoqué les perturbations que connaissent certains produits alimentaires de base, tel que l'huile de table, estimant que ces pratiques visaient à "*torpiller la stabilité du pays*". Certes, il y a une ruée mais aussi une tentative de déstabiliser le pays, a souligné le président de la République, indiquant : "*Nous avons averti les auteurs de ces tentatives que l'Etat algérien ne cèdera à aucune pression.*"

"*Personne ne pourra porter atteinte à la stabilité du pays*", a-t-il avancé. Ces parties doivent cesser ces basses manœuvres, a-t-il mis en garde, ajoutant "*Si non elles paieront chère. Nul n'est au-dessus de la loi*", a-t-il mis en avant.

Entre 6.000 et 10.000 milliards DA en circulation dans le marché parallèle

Tebboune a estimé que le montant des fonds en circulation dans le marché parallèle oscillerait entre 6.000 et 10.000 milliards DA, soulignant que les mesures adoptées pour drainer une partie de cet argent, notamment avec la généralisation de la finance islamique, sont à même de donner "*un résultat positif*".

"*Nul ne détient le chiffre exact de l'argent en circulation en dehors du circuit officiel, il oscillerait entre 6.000 et 10.000 milliards DA*", a déclaré le président de la République lors de sa rencontre périodique avec les médias, diffusée dimanche soir.

Affirmant que le lancement et la généralisation de la finance islamique et l'émission de titres sont à même de donner des résultats "*positifs*", Tebboune a fait état de la récupération de quelque 100 milliards de centimes en un seul mois.

Le président Tebboune estime que davantage de fonds pourront être introduits dans le circuit bancaire après les prochaines élections et une meilleure stabilité du pays.

S'agissant de la pertinence de la proposition de changement de la monnaie nationale pour drainer les fonds en dehors du circuit bancaire, le chef de l'État a répondu qu'une telle démarche sera "*sans résultat*", expliquant qu'un changement de la monnaie nationale "*entraînerait de longues files de citoyens modestes et non d'hommes d'affaires venant échanger des montants à coup de milliards*". Le président de la République a affirmé que la récupération des fonds détournés vers l'étranger était tributaire par le prononcé de jugements définitifs dans les affaires intentées à l'encontre des auteurs qui, a-t-il ajouté, "*devront, un jour, dévoiler les emplacements secrets de ces fonds*".

Il a évoqué, lors de son entrevue périodique avec des responsables de médias nationaux, l'état d'avancement de l'opération de restitution des fonds détournés vers l'étranger, soulignant que cette question demeure l'un des principaux objectifs tracés, mais reste "*tributaire du prononcé de jugements définitifs*". La plupart des jugements rendus dans ce cadre ne sont pas définitifs, certains faisant l'objet de pourvois au niveau de la Cour suprême. "*C'est un point on ne peut plus important, notamment lorsqu'il s'agit des négociations menées par l'Algérie avec les États de l'Union européenne (UE), des Etats qui traitent avec la Loi et non avec les sentiments ou la volonté politique*", a-t-il rappelé.

"*Les premiers contacts avec ces pays nous ont permis de percevoir une disposition à nous aider dans cette démarche*", a ajouté le Président Tebboune.

"*Vous n'êtes pas sans savoir que pour ce qui s'est passé, des sociétés européennes sont impliquées et les fonds qui ont été détournés ont été investis en Europe et non en Algérie*", a-t-il affirmé.

Faisant état de "*bonnes nouvelles*" qui seront "*annoncées le mois courant*", le président Tebboune a indiqué que les ambassadeurs de l'Algérie à l'étranger ont entamé des démarches pour la récupération de biens immobiliers, citant l'ambassadeur algérien à Paris qui a réussi à récupérer "*44 biens immobiliers de l'Algérie, dont des appartements et des châteaux*". Après avoir réitéré sa détermination à poursuivre cette démarche, le Président Tebboune a déclaré : "*Je suis toujours engagé par ma promesse, toutefois les circonstances que nous avons traversées n'étaient pas favorables, notamment la pandémie du Covid-19.*

Nous n'allons pas mettre en péril la vie de nos cadres (dans le cadre de l'opération de récupération) en les dépêchant en Europe où la moyenne d'atteinte au covid-19 reste très élevée", a-t-il poursuivi.

Concernant les individus impliqués dans ces crimes qui font l'objet de poursuites judiciaires, le président de la République a fait savoir qu'"*un jour, ces derniers devront dévoiler l'emplacement des fonds détournés. Ça sera dans leur intérêt*".

Interrogé sur l'existence d'un recensement de ces biens en Algérie, le président Tebboune a relevé que "*cela reste marginal par rapport aux crédits bancaires dont ils avaient bénéficié. Des crédits s'élevant à près de 6.000 milliards DA dont uniquement 10 à 15 % ont été récupérés jusqu'à l'heure actuelle, auxquels s'ajoutent les transferts illégaux effectués à travers les banques*".

R. E.

CONVERSION DE VÉHICULES AU GPL/C

Deux appels à manifestation d'intérêts pour la sélection d'installateurs

L'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (Aprue) a lancé deux appels à manifestation d'intérêts nationaux ouverts portant sur la sélection d'installateurs de systèmes GPL carburant (GPL/c) en vue de participer au programme sectoriel de conversion.

Le premier avis d'appel lancé par l'Aprue pour le compte du ministère de la Transition énergétique et des énergies renouvelables entre dans le cadre de la mise en œuvre de la tranche annuelle 2018 du programme national de la maîtrise de l'énergie relatif au secteur du transport, est-il indiqué dans l'avis publié dans la presse. Il porte sur la sélection d'installateurs de systèmes GPL/c pour la conversion de 50.000 véhicules particuliers et taxis. Quant au second appel, il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la tranche annuelle 2019 du même programme et vise à la sélection d'installateurs de systèmes GPL/c pour la conversion de 100.000 véhicules. L'ensemble des opérateurs nationaux (personnes physique ou morale) ayant la qualité d'installateurs de systèmes de kits GPL/c et agrées par le ministère chargé des Mines est concerné par ces avis d'appels à manifestation. Les installateurs intéressés doivent retirer les cahiers des charges au niveau du siège de l'Aprue et déposer leurs manifestations d'intérêts le 25 avril 2021 pour le premier avis d'appel (50.000 véhicules) et le 4 mai 2021 pour le second avis d'appel (100.000 véhicules).

L'ouverture des plis prévue le même jour de la remise des offres

A noter que l'Aprue prévoyait dans son programme, la conversion de 100.000 véhicules (particuliers et taxis) au cours de l'année 2018 et 120.000 véhicules en 2019, selon les données disponibles sur le site web de l'agence. L'Aprue, mis récemment sous la tutelle du ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, a fait état, dans un rapport, que 8 % du parc automobile en Algérie roulait au GPL/c en 2016 et 2017, avec un nombre de véhicules convertis au GPL/c inférieur à 60.000 véhicules en 2017. Toutefois, la consommation de GPL a connu une forte croissance depuis cette année, avec 5,2 % en 2017, 10,8 % en 2018 et 9,7 % en 2019 en raison de l'augmentation des prix des carburants liquides, essence et gasoil, et des mesures d'encouragements accordées à l'installation des kits GPL, d'après le dernier rapport du Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (Cerefe). Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, avait fait état, au mois de février dernier, de la conversion au GPL/c, en 2020, de 34 % du parc automobile - essence - des administrations et établissements publics.

R. E.

TCHAD

Dernière ligne droite avant la présidentielle du 11 avril

La campagne pour l'élection présidentielle prend fin ce vendredi, avec un dernier meeting du chef de l'État dans la capitale. Plusieurs candidats de l'opposition, eux, sont partis battre campagne à l'extérieur de Ndjamena, notamment dans le sud du pays.

Dans le centre de Ndjamena, les affiches du chef de l'État sont partout, constate notre envoyée spéciale à Ndjamena, Alexandra Brangeon. Plus que six jours avant l'élection présidentielle de dimanche prochain. Sept candidats sont en lice, dont le président Idris Déby Itno qui brigue un 6e mandat à la tête du pays. "*Votons Idriss Déby Itno pour garantir la sécurité panafricaine*", peut-on lire sur une pancarte de 4 mètres de haut sur 10 mètres de large sur l'un des rond-points du centre-ville.

Un peu plus loin quelques milliers de partisans du chef de l'État ont organisé un rassemblement ce dimanche dans le stade omnisports. Quant au parti au pouvoir, son porte-parole dit privilégier le porte-à-porte, plus efficace, selon lui, pour expliquer le programme.

Dans les rues de Ndjamena, la campagne ne semble pas susciter grand enthousiasme. Très peu sont ceux qui acceptent de s'exprimer sur un scrutin qu'ils disent jouer d'avance. "*Je n'ai pas le temps*", dit cette vendeuse de savons sur le marché Dembé. "*Cela ne m'intéresse pas, nous avons besoin de vivre*", ajoute un vendeur de tissu, quelques mètres plus loin.

L'opposition, elle, est peu visible dans la capitale. Pas d'affiche, hormis quelques-unes de l'ex-Premier ministre Albert Pahimi Padacké, aujourd'hui candidat. Pas de caravane électorale non plus. "*Nous concentrons nos efforts dans les régions, là où est notre électorat*", indique le directeur de campagne du candidat Félix Nialbé Roma. Le candidat Brice Guedmbaye Mbaïmon était à Doba, chef-lieu de la province qui exploite du pétrole depuis 2003, dans le Sud. Lui et son équipe ont axé la critique sur la mauvaise gestion des ressources pétrolières. Il espère ainsi convaincre les jeunes, plus nombreux au meeting organisé dans l'unique stade de la ville.

Le secrétaire général du mouvement des Patriotes tchadiens pour la République, la formation du candidat qui est porté par plusieurs partis, sonne la charge contre un régime qui n'a pu offrir le moindre kilomètre de bitume à la ville qui produit du pétrole depuis bientôt vingt ans.

NIGER

4 soldats tués dans une double attaque dans le Sud-Est

On a appris hier soir dimanche que quatre soldats ont été tués samedi et plusieurs autres blessés dans une double attaque dans le sud-est du pays dans une région frontalière du Nigeria. Un cinquième soldat est porté disparu.

Il était environ 9h30 heure locale lorsque les positions militaires de N'Gagam et du PK5 dans le département de Diffa ont été prises pour cible. Le ministère de la Défense nigérien évoque dans son communiqué "*une double attaque menée par des groupes armés terroristes venus d'un pays voisin*", qu'il ne cite pas. Des hommes qui seraient arrivés à bord d'une vingtaine de pick-up. Le communiqué ajoute que plusieurs terroristes ont été neutralisés et que leur matériel a été détruit par des frappes aériennes.

L'attaque a immédiatement été qualifiée de "terroriste" par les autorités. Elle est intervenue au lendemain de l'investiture du nouveau Président Mohamed Bazoum.

Cette région de Diffa, riveraine du lac Tchad, a fait l'objet depuis 2015 de nombreuses attaques meurtrières revendiquées par Boko Haram et par le groupe État islamique en Afrique de l'Ouest, une branche dissidente de Boko Haram. Les jihadistes ont établi au fil des ans plusieurs bases dans ce secteur où les attaques contre des civils se sont multipliées depuis le début de l'année.

L'intensification de ces opérations terroristes constitue le plus grand défi auquel va être confronté le nouveau chef de l'État, Mohamed Bazoum, investi dans ses fonctions vendredi dernier et qui a promis de lutter très fermement contre l'insécurité.

IRAK

2 roquettes visent une base aérienne des soldats américains

Deux roquettes ont visé ce dimanche une base aérienne abritant des soldats américains en Irak, rapporte l'*AFP*, citant des sources sécuritaires. Les tirs n'ont fait ni victime ni dégât.

Deux roquettes se sont abattues dimanche près de la base aérienne de Balad qui abrite des soldats américains au nord de Baghdad, trois jours avant la reprise du "*dialogue stratégique*" avec la nouvelle administration américaine, a indiqué une source de sécurité à l'*AFP*.

Ces tirs qui n'ont fait ni victime ni dégât n'ont pas été revendiqués dans l'immédiat mais Washington accuse régulièrement les groupes armés irakiens pro-Iran de viser ses troupes et ses diplomates.

C'est la quatorzième attaque, dont six à la roquette, visant les troupes américaines, l'ambassade des États-Unis ou des convois irakiens de soutien logistique aux troupes étrangères depuis que Joe Biden est arrivé à la Maison-Blanche en janvier.

Au cours de ces attaques, précédées par des dizaines d'autres sous l'administration de Donald Trump, deux Américains ont été tués, ainsi qu'un civil irakien. Un autre Irakien, travaillant pour une entreprise de maintenance des avions américains F-16 de l'armée irakienne, a été blessé lors de ces tirs de roquettes.

"*La résistance mène actuellement des attaques et continuera à le faire de plus en plus et de plus en plus fort si les États-Unis ne retirent pas toutes leurs troupes combattantes de tout l'Irak, du centre, de l'ouest mais aussi du nord*", c'est-à-dire au Kurdistan, a récemment déclaré Qaïs al-Khazali, l'un des leaders du Hachd al-Chaabi, coalition de paramilitaires née de la guerre contre Daech*, lors d'un rassemblement.

Mercredi, la nouvelle administration américaine va entamer un "*dialogue stratégique*" par visioconférence avec le gouvernement irakien de Moustafa al-Kazimi, régulièrement menacé par les factions armées pro-Iran.

Agences

GRANDE-BRETAGNE

Le gouvernement veut tester un système de passeport sanitaire

Après le confinement et la vaccination… le passeport sanitaire. Alors que le Royaume-Uni a commencé à lever progressivement de strictes restrictions en place depuis de longs mois, fort du succès de sa campagne de vaccination, le gouvernement a indiqué ce dimanche prévoir de tester dès mi-avril en Angleterre un système de passeport sanitaire pour permettre la reprise d'activités très affectées par la pandémie. Ce projet sera détaillé par le Premier ministre Boris Johnson, qui annoncera également de nouvelles règles pour les vacances à l'étranger, interdites jusqu'au 17 mai au moins. "*Nous faisons tout notre possible pour permettre la réouverture de notre pays (…) de la manière la plus sûre possible*", a déclaré le dirigeant conservateur dans un communiqué.

Ainsi, une "*certification du statut Covid* ", indiquant qu'une personne a été vaccinée, qu'elle est négative au coronavirus ou qu'elle dispose d'anticorps, sera développée "*au cours des prochains mois*" pour permettre des rassemblements de masse. Il ne sera pas exigé dans les transports publics et les commerces essentiels, ni dans les pubs lors de leur réouverture. Neuf essais pilotes seront lancés dès la mi-avril, notamment pour la demi-finale puis la finale de la Coupe d'Angleterre de football au stade de Wembley, lors d'une soirée en boîte de nuit et une conférence à Liverpool. Le service public de santé travaille à un moyen permettant de montrer son statut via une application ou sous format papier. Ce projet de passeport sanitaire a été accueilli avec hostilité par plus de 70 députés britanniques de tout l'échiquier politique, qui l'ont jugé "*discriminatoire*".

De nombreux pays sont en train de réfléchir à la mise en place d'un passeport sanitaire et certains l'ont déjà lancé. L'UE a présenté en mars un projet de certificat, réclamé par des pays très dépendants du tourisme comme la Grèce, visant à faciliter les déplacements sur son territoire dans la perspective de la saison estivale. Concernant les voyages à l'étranger, le gouvernement britannique prévoit un système de feu tricolore pour classer les pays selon le degré d'avancement de leur campagne de vaccination, leur taux de contaminations ou la présence de variants. Les destinations vertes seront exemptes de quarantaine au retour, contrairement aux pays orange et rouge. La liste des pays n'a pas encore été établie. Plus de 31,4 millions de personnes ont déjà reçu une première dose de vaccin anti-Covid et 5,2 millions ont été totalement vaccinées au Royaume-Uni, pays le plus endeuillé d'Europe avec près de 127.000 morts.

Agences

CRB

Merzougui signe pour 18 mois

L'ancien attaquant du MC Alger qui avait purgé une suspension de 4 ans pour dopage, retrouve un club qui joueles premiers rôles en rejoignant le CR Belouizdad.
Homme fort de la JSM Skikda avec 7 buts malgré la mauvaise saison de son club, l'attaquant Kheireddine Merzougui a décidé de changer d'air durant le mercato hivernal après un an et demi à Skikda avec qui il a réussi l'accession en Ligue 1.
Le CRB a annoncé dans un communiqué officiel la signature du joueur de 28 ans pour 18 mois. Merzougui a été éloigné des terrains pendant 4 ans suite à sa suspension par la FIFA pour utilisation d'un produit dopant. Il a toujours clamé son innocence.

TURQUIE

Ghezzal absent face à Kasimpasa

Rachid Ghezzal, blessé avec les Verts face à la Zambie, n'a pas été convoqué par Besiktas pour la rencontre face Kasimpasa en Championnat.
Rachid Ghezzal a fait un retour remarqué en Vert. Auteur d'une première mi-temps de haut niveau sur le terrain de la Zambie, buteur et passeur décisif notamment, il avait finalement du céder sa place sur blessure à la mi-temps. Si Djamel Belmadi avait été rassurant quant à l'état de santé de son joueur, il semblerait qu'il ne soit pas totalement remis de son entorse à la cheville.
En effet, le joueur prêté par Leicester a été préservé par son entraîneur, Sergen Yalçın, et ne figure pas dans le groupe de Besiktas pour leur rencontre de Süper Lig (1ère division de Turquie) face à Kasimpasa cet après-midi. Pour rappel, Rachid Ghezzal est le meilleur passeur du club avec 13 passes décisives et 2 buts inscrits cette saison.

PORTUGAL

Hamache titulaire et passeur contre Belenenses

Pour le déplacement à Belenenses, Boavia a réussi à s'imposer sur le score de 2-0 grâce, notamment, à une passe décisive du latéral gauche algérien Yanis Hamache.
Le natif de Marseille a délivré sa 4e passe décisive de la saison à la 59e minute. L'ancien de l'OGC Nice lancé sur le côté gauche, a tenté un centre-tir qui a trouvé son coéquipier Alberth Elis pour le transformer dans les filets adverse.
Le joueur, qui était présélectionné pour le dernier stage de l'équipe d'Algérie, a fait un très beau match et a réussi à revenir en force dans les plans de son coach.

COUPE DE LA CAF

L'ESS droit vers le purgatoire, la JSK réalise l'essentiel

Les deux représentants algériens en Coupe de la Confédération de football (Caf), l'ES Sétif et la JS Kabylie, ont connu des fortunes diverses à l'occasion de la 3e journée de la phase de poules de l'épreuve.

PAR MOURAD SALHI

Dernier du groupe A, l'Entente, avec 1 seul point à son compteur, est revenue encore une fois bredouille de son déplacement chez les Nigérians d'Enyimba (2-1). Le club a raté une belle opportunité de relancer ses chances de qualification pour les quarts de finale.
Certes, la mission des Sétifiens était difficile, d'autant que l'équipe était amoindrie par l'absence de plusieurs joueurs clés, à l'image de Ghacha, Merbah, Ferhani ou encore Darfalou, mais ils auraient pu revenir avec le point du match nul qui leur aurait permis de maintenir l'espoir. Désormais, les coéquipiers du buteur maison Mohamed-Amine Amoura n'ont pas leur destin en main.
Le club recevra les Nigérians d'Enyimba dimanche prochain dans un match à ne pas rater, avant de se déplacer en Afrique de Sud pour y affronter Orlando Pirates et terminer ce tour à domicile face aux Libyens de Al Ahly Benghazi.
L'entraîneur du club, le Tunisien Nabil Kouki, est appelé à trouver la bonne formule qui permettra à son équipe de réagir le plus vite possible et se relancer, du coup, dans la course pour la qualification aux quarts de finale de cette épreuve continentale très importante. De son côté, la JS Kabylie a réalisé l'essentiel en terre marocaine contre la Renaissance Sportive Berkane, qui n'est autre que le détenteur du trophée lors de la précédente édition. Les Canaris, qui restaient sur une série de belles performances, toutes compétitions confondues, sont revenus avec 1 précieux point et maintiennent ainsi leur bonne dynamique. La JS Kabylie compte, désormais 5 points et occupe la 2e place, soit à 1 seule unité du leader du groupe, le Coton Sport Garoua, vainqueur à l'extérieur contre NAPSA Sport. Lors de la quatrième journée, prévue dimanche prochain, les coéquipiers de milieu défensif Aziz Benabdi recevront la RS Berkane. Par la suite, les Canaris se déplaceront au Cameroun pour défier le Coton Sport avant d'accueillir NAPSA Sport de la Zambie, au terme de la sixième et dernière journée de la phase de poules.
"*C'est un bon point à prendre. Nous avons pu faire mieux, mais ce résultat nous permet de garder intactes nos chances de qualification.*
Nous avons encore 2 matchs à jouer sur nos bases. Nous sommes dans l'obligation de bien les négocier pour se qualifier au prochain tour. Les choses ne seront pas faciles à ce niveau de la compétition, mais nous n'avons d'autre choix que de faire mieux et continuer à procurer de la joie à nos supporters", a déclaré l'entraîneur de la JSK, Denis Lavagne.
Lavagne aura l'embarras du choix pour préparer la prochaine sortie à domicile qui s'annonce décisive face au leader.

M. S.

LUTTE

Qualification historique de 8 Algériens pour les JO de Tokyo

8 lutteurs algériens ont brillamment décroché le précieux sésame pour les jeux Olympiques de Tokyo (Japon), prévus du 23 juillet au 8 août prochain. Une performace historique réalisée lors du tournoi "Afrique-Océanie", dont la tombée de rideau a eu lieu ce dimanche à Hammamet (Tunisie).
Après, Adem Boudjemline (97 kg), Sid Azara Bachir (87 kg), Abdelkrim Fergat (60 kg) et Abdelmalek Merabet (67 kg), en lutte gréco-romaine, Abdelhak Kherbache (57 kg), Fateh Benferdjallah (86 kg), Mohamed Fardj (97 kg) et Djahid Berrahal (125 kg) ont réussi eux aussi à valider leurs billets pour la capitale japonaise en atteignant la finale de leurs catégories respectives, en lutte libre.
À l'occasion d'une soirée presque parfaite, Kherbache (57 kg) a été le premier à monter la voie à ses camarades. En effet, ce dernier n'a fait qu'une bouchée de Junjun Asebias (FSM) des États fédérés de Micronésie (15-8).
De son côté, Benferdjallah (86 Kg) a eu beaucoup plus de mal pour se défaire de l'Egyptien, Khaled Masoud Ismail Elmoatamadawi (2-1).
Pour sa part, Fardj (97 kg) a dominé le Nigérian Soso Tamarau (6-3), tandis que Berrahal (125 kg), tel un bulldozer, a écrasé le Tunisien Abdelmoneim Adouli, lors d'une confrontation qui n'est pas allée à son terme (8-4).
La déception du jour est venue d'Ishak Boukhors (74 kg). Qualifié pour les demi-finales, à l'instar de ses quatre autres camarades, Boukhors s'est incliné face à Augusto Midana de la Guinée-Bissau (1-4).
Quant à Amar Laissaoui, ce dernier est passé à la trappe en quart de finale. Après avoir le Marocain Abdelwahad Badri (10-0), il s'est incliné face au Tunisien Haithem Dakhlaoui.
Pour la première fois de l'histoire de cette discipline, la lutte algérienne sera présentée par huit athlètes au tournoi olympique. Une réalisation de taille qui vient récompenser tous les efforts consentis par la Fédération algérienne des luttes associées (FALA) durant ces dernières années.
Par cette performance, la FALA fait aussi bien que son homologue de la boxe (FAB) qui a réussi elle aussi à qualifier huit pugilistes, dont trois filles, pour le rendez-vous japonais.
À la faveur de ces huit nouvelles qualifications, l'Algérie compte désormais 31 athlètes (10 disciplines) qui ont assuré leur participation aux JO 2020, déclarés à 2021 en raison de la pandémie de la Covid-19.
Même si d'autres sportifs peuvent encore espérer être du voyage pour Tokyo, à l'image des judokas et des karatékas, la participation algérienne en termes de nombre sera juste moyenne, en comparaison avec les JO de Rio où l'Algérie était présente avec 66 sportifs (13 disciplines).

LA VÉRITÉ SI JE MENS !

21h00 W9

Pris pour un juif à la suite d'une extravagante méprise, un jeune homme, sur le point de devenir SDF, réussit à s'imposer chez les fabricants de tissus installés dans le quartier du Sentier, à Paris. Tout se gâte lorsqu'il tombe amoureux.
.

GREG GUILLOTIN LE PIRE GENDRE

21h00 C8

Dans la peau de son célèbre personnage Louis Vignac, Greg Guillotin va piéger un couple de parents en se faisant passer pour leur nouveau gendre lors d'un repas de présentation. Ses hôtes qui espèrent faire connaissance avec le gendre idéal vont tomber sur un Louis encore plus arrogant et détestable que jamais.

NOS TERRES INCONNUES

21h00 2

Après les Cévennes, le Queyras et Ouessant au printemps dernier, l'animateur globe-trotteur part à la découverte des Pyrénées-Atlantiques. Parti de la vallée d'Aspe en Béarn, il explore ensuite le Pays Basque, depuis la plus petite province basque, la Soule, jusqu'à la vallée de Baigorri. Ici les traditions sont vivantes, et la culture ancrée, à travers une langue, et un héritage de savoir-faire.

LA STAGIAIRE K.-O

21h00 3

Excellia est un établissement spécialisé qui accueille les enfants et adolescents surdoués en s'adaptant à leur rythme. Lucie était la psychologue de l'école, et on l'a retrouvée morte à son domicile. Constance et Boris vont se confronter aux témoignages de jeunes élèves surdoués de l'établissement, et même à la disparition de l'un d'entre eux en pleine enquête.

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

AMERICA FIRST LE BILAN

21h00 arte

"America First" : dès son arrivée à la Maison-Blanche en 2017, Donald Trump martèle son credo sur la scène internationale. Par la brutalité de ses postures et décisions, il choque ses interlocuteurs, dont les Européens, alliés historiques des États-Unis. Le Président bafoue toutes les règles diplomatiques lors des sommets.

FORD BOYARD

21h00 4

Adil Rami, Maëva Coucke, Géraldine Lapalus, Marine Lorphelin, Benoît Dubois, Mourad Ameur et Moïse Santamaria montent à l'assaut du Fort et jouent pour le compte de "Solidarité Femmes". Pour dénoncer les violences qui s'exercent à l'encontre des femmes et en particulier les violences conjugales, cette coordination d'associations issues du mouvement féministe a vu le jour à la fin des années 70.

PÉKIN EXPRESS, LA ROUTE DES TROIS CONTINENTS

21h00 M6

Pour cette septième étape de l'aventure, les candidats découvrent la Turquie. Ils débutent la course dans la troisième plus grande ville du pays : Izmir. Ils découvrent ensuite la cité antique de Hiérapolis, mais surtout le site unique de Pamukkale avec ses piscines thermales riches en minéraux.

SWAT, LE ROYAUME DES BIENHEUREUX

21h00 TF1

Miller dirige le "Royaume", une communauté religieuse en apparence normale. Mais cet escroc profite de la crédulité des gens pour s'enrichir. Il possède aussi un foyer pour jeunes en difficulté, qu'il oblige à mendier dans la rue en échange d'un lit. Zoey est l'une de ces résidents, et lorsque son petit ami Dylan tente de la persuader de partir, Chris s'interpose. Elle comprend vite la situation et fait appel au SWAT.

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI Libre
Quotidien national d'information

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax :
023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax :
023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités
s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA **Diffusion :** Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

MIDI Libre

Quotidien national d'information

N° 4231 | Mardi 6 avril 2021

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	04:59
Dohr	12:50
Asr	16:27
Maghreb	19:17
Icha	20:37

BULLETIN D'INFORMATION ÉCONOMIQUE DE LA BANQUE MONDIALE

LA DETTE PUBLIQUE DE L'ALGÉRIE ATTEINT 51,4 % DU PIB EN 2020

La dette publique de l'Algérie a augmenté de 5,8 %, passant de 45,6 % du produit intérieur brut (PIB) en 2019 à 51,4 % en 2020, a indiqué la Banque mondiale dans son dernier bulletin d'information économique de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (Mena) intitulé "Vivre avec la dette : comment les institutions peuvent tracer la voie de la reprise dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord". La "*dette publique du pays va augmenter dans les années à venir*", selon les prévisions de la Banque mondiale. En effet, la dette de l'Algérie devrait augmenter de "*4,7 % en 2021, pour s'établir à 56,1 % du produit intérieur brut (PIB), pour atteindre 60,5 % en 2022 et 65,3 % en 2023*", selon les prévisions de la Banque mondiale. La dette interne de l'Algérie est estimée à 50,8 % du PIB en 2020 contre 45 % en 2019. La "*dette extérieure publique est à 0,6 % du PIB. La dette extérieure publique et privée de l'Algérie a baissé de 0,4 %, passant de 2,3 % du PIB en 2019 à 1,9 % en 2020*", a précisé le même rapport. L'"*économie algérienne s'est fortement contractée en 2020 en raison de mesures visant à contenir la pandémie et une baisse significative de la production d'hydrocarbures, contribuant à une détérioration majeure des déficits*", a rappelé la Banque mondiale dans son dernier rapport, en précisant que la "*performance économique de l'Algérie est en baisse en raison de la stagnation de la production d'hydrocarbures et d'un modèle dérivé du secteur public*". L'institution de

Bretton Woods a indiqué que la "*croissance annuelle moyenne du PIB réel a atteint 3,3 % entre 2010 et 2016, avant de retomber à 1,1 % après 2017, entraînant une croissance négative du PIB par habitant*".

Le secteur des hydrocarbures a reculé de 2,1 % par an depuis 2010 en raison de la baisse des investissements, la hausse de la consommation intérieure entraînant une baisse annuelle de 2,8 % des volumes d'exportation, selon le même rapport qui précise que ceci, combiné à la baisse des prix internationaux du pétrole, a abouti à des déficits du compte courant et du budget global en moyenne de 1 3% et 11 % du PIB, respectivement, depuis le choc pétrolier de 2014. L'institution de Bretton Woods a indiqué que les "dépenses publiques réelles ont depuis stagné et le rythme de croissance des secteurs hors hydrocarbures s'est ralenti, soulignant qu'au "*milieu des mesures de confinement du Covid-19 et d'une contraction de la production d'hydrocarbures, le PIB réel devrait s'être contracté de 5,5 % en 2020*".

La Banque mondiale a estimé que "*le secteur des hydrocarbures devrait avoir baissé de 8,5 %, sous l'effet d'une forte baisse de la production de pétrole brut, pour se situer en deçà du quota de production de l'Opep de l'Algérie.*"

En raison des effets volume et prix, les exportations ont chuté de 37 % en 2020, malgré une dépréciation modérée du taux de change. Les importations ont diminué de 18 % en glissement annuel, avec une contraction prononcée des importations de machines et d'équipements.

Le déficit du compte courant devrait avoir augmenté à 14,4 % du PIB et les réserves internationales ont chuté de 24 %, à environ 12,8 mois d'importations.

RÉPUBLIQUE ARABE SAHRAOUIE DÉMOCRATIQUE

L'adhésion en tant qu'État membre à l'Onu revendiquée

Le chef de la diplomatie sahraouie, Mohamed-Salem Ould Salek, a revendiqué lundi à Alger une adhésion pleine de la République arabe sahraouie démocratique aux Nations unies, en tant qu'État membre, renouvelant la disposition de la RASD à appuyer les efforts de l'Organisation onusienne en vue d'accélérer la décolonisation du Sahara occidental. "*L'État sahraoui revendique son siège aux Nations unis puisque le Maroc qui dresse les obstacles à la tenue d'un référendum d'autodétermination, est convaincu que le peuple sahraoui est unanime sur son droit à l'indépendance et à sa souveraineté sur sa patrie et la terre de ses ancêtres*", a déclaré Ould Salek au cours d'une conférence de presse. La RASD est membre fondateur de l'Union africaine depuis 1982.

AGO DE LA FAF

Zetchi tire son baroud d'honneur

Les membres de l'assemblée générale de la Fédération algérienne de football ont approuvé, hier, à une large majorité, les bilans moral et financier de la Faf, confortant ainsi, la gestion du président sortant, Khireddine Zetchi. Dans le détail, ce sont 86 membres qui ont voté pour, 10 contre, dont le président de la JS Saoura, Mohamed Zerouati, devenu tête de file des contempteurs de Zetchi et 03 abstentions. En définitive, et alors que l'on appréhendait une mise au banc du président sortant de la Faf et de son équipe, ce dernier a signé une ultime victoire, en guise de baroud d'honneur. Il est à noter que le quorum a été largement atteint en présence de la quasi totalité des membres ayant le droit de vote qui sont au nombre de 104 sur 119. Avant le début des travaux, le président de la direction du contrôle de la gestion financière de la Faf Réda Abdouche, a tenu à remettre les licences professionnelles à l'ensemble des 20 pensionnaires de la Ligue 1. De même, au cours de cette AGO, il a été procédé à l'installation des commissions de candidatures, de recours, et de passation de consignes, en vue de l'assemblée générale élective, fixée au jeudi 15 avril.

JORDANIE

LE PRINCE HAMZA REFUSE D'OBÉIR AU ROI

Accusé d'implication dans un complot "*maléfique*" contre son pays, le prince Hamza de Jordanie, demi-frère du roi Abdallah II, a affiché sa défiance en exprimant son refus d'obéir aux injonctions de cesser ses "*activités et de restreindre ses mouvements*". Le prince Hamza a nié dès samedi les allégations à son encontre, et accusé en retour le pouvoir de "*corruption et d'incompétence*", scellant la fracture dans la famille royale jordanienne. Dans une conversation enregistrée et diffusée dimanche soir sur *Twitter*, le prince affirme à un interlocuteur non identifié : "*C'est sûr que je n'obéirai pas aux ordres du chef d'état-major, le général Youssef Huneiti quand il me dit que je ne suis pas autorisé à sortir, à tweeter, à communiquer avec les gens et que je suis seulement autorisé à voir ma famille*". Ce complot, le premier du genre depuis la création du royaume hachémite il y a 100 ans, a éclaté au grand jour samedi avec la mise en cause du prince Hamza dans des "*activités*" pouvant nuire au royaume et l'arrestation de plusieurs personnalités jordaniennes dont d'anciens responsables pour des "*raisons de sécurité*". Le même jour, le prince Hamza, fils aîné de feu, le roi Hussein, et de la reine Noor, une Américaine, a annoncé qu'il était assigné à résidence dans son palais à Amman. Les autorités n'ont pas confirmé cette assignation à résidence. Le lendemain, le vice-Premier ministre Aymane Safadi a affirmé que la "*sédition avait été tuée dans l'œuf*", après avoir accusé le prince Hamza d'avoir collaboré avec une "*puissance étrangère*", non identifiée, pour tenter de déstabiliser le royaume et annoncé l'arrestation d'une quinzaine de personnes dont Bassem Awadallah, un ex-conseiller du roi.

BILAN CORONA

117 nouveaux cas et 3 décès en 24 heures

Le bilan des personnes contaminées au coronavirus est repassé, lundi 5 avril 2021, au-dessus de la barre symbolique des 100 cas. 117 nouveaux cas confirmés, 98 guéris et 3 décès ont été en effet enregistrés. Le total du nombre de nouveaux cas positifs au coronavirus s'élève ainsi à 116.522. Le nombre total des personnes ayant été contaminées par les variants britannique et nigérian en Algérie s'élèvent, respectivement, à 30 et 56 cas.

Le professeur Belhocine, président de la cellule opérationnelle chargée d'investigation et de suivi des enquêtes épidémiologiques, a déclaré à la Radio nationale que les chiffres annoncés sont loin de refléter la réalité du terrain en l'absence d'une réelle opération de séquençage.